2002-2003

Annual Report

Rapport annuel

Finance

Finances

New Nouveau
Brunswick
CANADA

2002-2003 Annual Report

Published by:

Department of Finance
Province of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada
http://www.gnb.ca/0024/index-e.asp

November 2003

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55236-817-3

ISSN 1192-3563

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2002-2003

Publié par :

Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada
http://www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Novembre 2003

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55236-817-3

ISSN 1192-3563

Imprimé au Nouveau-Brunswick

2002-2003

Annual Report

Rapport annuel

Finance

Finances

New Nouveau
Brunswick
CANADA

The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-Governor of the Province of New Brunswick

May it please your Honour:

It is my privilege to submit the Annual Report of the Department of Finance, Province of New Brunswick, for the fiscal year April 1, 2002, to March 31, 2003.

Respectfully submitted,

Jeannot Volpé
Minister

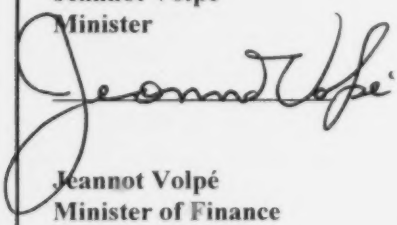

Jeannot Volpé
Minister of Finance
Fredericton, N.B.

Sir:

I am pleased to be able to present the Annual Report describing operations of the Department of Finance for the fiscal year 2002-2003.

Respectfully submitted,

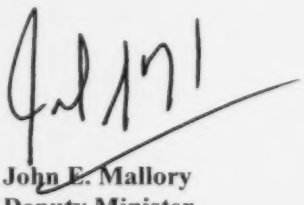

John E. Mallory
Deputy Minister

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

Je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel du ministère des Finances du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier allant du 1er avril 2002 au 31 mars 2003.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'assurance de mon profond respect.

Le ministre,

Jeannot Volpé

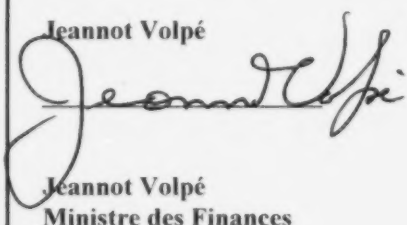

Jeannot Volpé
Ministre des Finances
Fredericton (N.-B.)

Monsieur,

Je suis heureux de vous soumettre le présent rapport annuel du ministère des Finances pour l'exercice financier 2002-2003.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

Le sous-ministre,

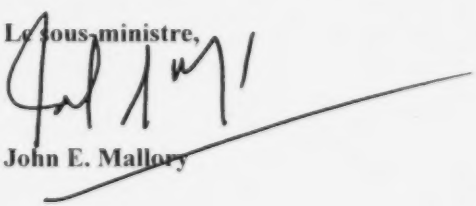

John E. Mallory

104-01943/

Table of Contents

Mission Statement 3

Introduction 4

Year in Review 7

Performance Measurement Indicators 10
- Goal 1 – Fiscal 10
- Goal 2 – Credit Rating 11

Legislation 12

Board of Management 16

Organizational Chart 18

Expenditure Status Report by Primary 19

Communications Services 20

Finance and Administration Division 21
- Financial Services 21
- Information Management and Technology .. 21
- Human Resource Services 24
- Policy and Planning 25

Economic and Fiscal Policy Division 27
- Fiscal Policy 28
- Economics and Statistics 29

Budget and Financial Management Division ... 32
- Budget Preparation and Monitoring 32
- Alternative Service Delivery 33

Treasury Division 34
- Financial Operations and Policy 34
- Liability and Risk Management 35
- Treasury Services 36
- Investor Relations 37

Revenue and Taxation Division 38
- Tax Policy 38
- Revenue Administration 41
- Strategic Business Initiatives 52

Table des matières

Énoncé de mission 3

Introduction 4

Bilan de l'année 7

Indicateurs de mesure du rendement 10
- Objectif 1 – Gestion financière 10
- Objectif 2 – Cote de solvabilité 11

Lois 12

Conseil de gestion 16

Organigramme 18

État des dépenses par poste budgétaire 19

Service des communications 20

Division des finances et de l'administration 21
- Services financiers 21
- Gestion de l'information et de la technologie . 21
- Ressources humaines 24
- Politiques et planification 25

Division des politiques économiques et fiscales 27
- Politiques fiscales 28
- Économique et statistique 29

Division de la gestion financière et du budget 32
- Préparation et suivi du budget 32
- Diversification des modes de prestation des services 33

Division de la trésorerie 34
- Politiques et opérations financières 34
- Gestion du passif et des risques 35
- Services de Trésorerie 36
- Relations avec les investisseurs 37

Division du revenu et de l'impôt 38
- Politiques de l'impôt 38
- Administration du revenu 41
- Initiatives stratégiques de gestion 52

Mission Statement

The mission of the Department of Finance is to manage the public finances of the Province in the best interests of New Brunswick.

Vision

Sound financial management/Secure financial future

Values

Quality Service: We are committed to providing courteous, effective and efficient services to our clients.

Leadership/Teamwork/Individuality: We value strong leadership, teamwork and respect for each individual. We value and promote balance between our personal and professional lives.

Integrity and Equity: We deal fairly and honestly with each other and the public we serve.

Competence and Commitment: We value commitment and we support training and development activities that continually improve the skills of our employees.

Innovation: We encourage responsible risk-taking and innovation.

Énoncé de mission

La mission du ministère des Finances est de gérer les finances publiques dans l'intérêt supérieur du Nouveau-Brunswick.

Vision

Une saine gestion financière et un avenir financier sûr.

Valeurs

Service de qualité : Nous sommes soucieux de servir nos clients avec courtoisie, efficacité et efficience.

Leadership, travail d'équipe et respect de chacun : Nous accordons de l'importance à un solide leadership, au travail d'équipe et au respect de chacun. Nous favorisons l'équilibre entre nos vies personnelles et professionnelles.

Intégrité et équité : Nous faisons preuve d'équité et d'honnêteté dans nos rapports mutuels et à l'égard du public que nous servons.

Compétence et engagement : Nous accordons de l'importance à l'engagement et nous appuyons les activités de formation et de perfectionnement qui permettent à nos employés d'améliorer continuellement leurs compétences.

Innovation : Nous favorisons la prise de risques responsable et l'innovation.

Introduction

The Department of Finance is a central agency of government whose mission is to manage the public finances of the Province in the best interests of New Brunswick.

Provincial revenues come from a variety of sources, including personal and corporate income taxes; Harmonized Sales Tax; tobacco taxes; gasoline and motive fuel taxes; property taxes; fiscal equalization payments; Canada Health and Social Transfer as well as licensing fees and gaming revenue.

The department's responsibility for revenue begins with research and analysis as the cornerstones of effective policy development. The department ensures that the government has a clear understanding of the Province's economic and fiscal outlooks as the basis for predicting future revenues. Viewed in the context of anticipated expenditures, the department recommends and analyzes ideas to assure sufficient revenues to fund government priorities.

The department is also involved in other activities that influence the Province's revenue. Treasury functions include arranging for the financing necessary to meet the Province's daily cash requirements, managing the provincial debt, sinking fund investments and investor relations.

These activities have a cost and a benefit. The cost side consists of interest, foreign exchange expense, and fees and expenses associated with issuing and servicing the Province's debt.

Introduction

Le ministère des Finances est un organisme central du gouvernement qui a pour mission de gérer les finances publiques dans l'intérêt supérieur du Nouveau-Brunswick.

Les recettes provinciales proviennent de diverses sources, dont l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, de la taxe de vente harmonisée, de la taxe sur le tabac, de la taxe sur l'essence et les carburants, des impôts fonciers, des paiements de péréquation fiscale, du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, de même que des droits de licence et des recettes des jeux de hasard.

La responsabilité du ministère en ce qui concerne les recettes commence par la recherche et l'analyse, les pierres angulaires de l'élaboration efficace des politiques. Le ministère s'assure que le gouvernement se fonde sur une vision claire des perspectives économiques et financières de la province pour anticiper les recettes futures. Pour ce qui est des dépenses anticipées, le ministère recommande et analyse des moyens d'assurer que les recettes suffisent à financer les priorités gouvernementales.

Le ministère participe aussi à d'autres activités qui influent sur les recettes de la province. Ses fonctions de trésorerie consistent à organiser le financement nécessaire pour répondre aux besoins de trésorerie du gouvernement au jour le jour et à gérer la dette provinciale, le placement du fonds d'amortissement et les relations avec les investisseurs.

Ces activités comportent des coûts et des avantages. Le côté des coûts comprend les intérêts, les frais de change, et les droits et les dépenses associés à l'émission de titres de créances et à l'amortissement de la dette provinciale.

The benefit side consists of interest earned on funds set aside to provide for the orderly retirement of the long-term portion of the Province's debt (sinking fund investments) and a reduced cost of borrowing directly tied to the Province's credit rating.

The tipping of the balance in the cost/benefit equation to the benefit side reduces the amount of provincial revenue needed to service the debt. Resources can then be invested in the government's economic and social agenda.

Federal-provincial relations also influence provincial revenues. The department is involved in intergovernmental negotiations and consultations, and advises government on the Canada Health and Social Transfer and Equalization Program, which comprise nearly one-third of the Province's revenue. At the same time, the finance department negotiates and administers agreements with other levels of government such as the tax collection agreement with the Canada Customs and Revenue Agency.

The expenditure side of the revenue/expenditure equation represents the cost of operating government for a particular fiscal year or time period. Expenditures include the cost of government-operated programs, interest on the public debt, transfer payments and capital acquisitions.

The department is responsible for the co-ordination of the annual budget process, which includes the preparation of the budget speech and the Main Estimates. The estimates outline the overall financial plan for the year and contain the details of appropriations that are voted in the legislature.

Le côté des avantages comprend les intérêts gagnés sur les fonds mis de côté pour permettre le remboursement ordonné de la partie à long terme de la dette de la province (placement du fonds d'amortissement) et la réduction du coût d'emprunt, qui est directement attribuable à la cote de solvabilité de la province.

L'inclinaison de la balance en faveur des avantages dans l'équation coûts-avantages a pour effet de réduire le montant des recettes provinciales nécessaires pour amortir la dette, ce qui permet d'investir des ressources dans les programmes économiques et sociaux du gouvernement.

Les relations fédérales-provinciales influencent aussi les recettes provinciales. Le ministère participe également aux négociations et aux consultations intergouvernementales, et fournit des conseils au gouvernement sur le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et sur le Programme de péréquation, dont les paiements comptent pour à peu près un tier des recettes de la province. D'autre part, le ministère des Finances négocie et administre des ententes à d'autres échelons du gouvernement, notamment l'accord de recouvrement des impôts conclu avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

Dans l'équation recettes-dépenses, le côté des dépenses représente les coûts liés au fonctionnement du gouvernement durant un exercice ou une période en particulier. Les dépenses comprennent le coût des programmes gérés par le gouvernement, les intérêts sur la dette publique, les paiements de transfert et les acquisitions d'immobilisations.

Le ministère voit à coordonner le processus budgétaire annuel, ce qui comprend la rédaction du discours du budget et l'établissement du budget principal. Ce budget expose le plan financier général pour l'année et renferme les détails sur les affectations de crédits qui sont votées à l'Assemblée législative.

Once the budget has been approved, the department monitors expenditures and revenues on an ongoing basis. Expenditure pressures that may occur during the year are identified early and are addressed through appropriate action.

The department also provides operational support to the Board of Management, a committee of cabinet ministers responsible for the financial management of government.

The department is responsible for receiving the majority of revenues for the Government of New Brunswick. For revenue derived from real property and consumption taxes, this function includes tax program administration, audit services and account management.

To meet these responsibilities, the department employs 175 people trained in fields ranging from economics and accounting to information technology, human resources, public policy, commerce and many other skilled and professional fields. Although the department is organized in a traditional manner, the employees work together across divisional lines to achieve goals.

This annual report highlights activities and operations for 2002-2003 and provides information about the department's mandate, the environment in which it operates and the manner in which it supports the overall goals and directions of the Province of New Brunswick.

Dès que le budget est approuvé, le ministère surveille les dépenses et les recettes de façon continue. Les pressions sur les dépenses qui sont susceptibles de survenir durant l'année sont repérées rapidement et sont contrées au moyen de mesures appropriées.

Le ministère fournit aussi un soutien opérationnel au Conseil de gestion, un comité formé des ministres du Cabinet, responsable de la gestion financière du gouvernement.

Le ministère perçoit la majorité des recettes du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Pour les recettes découlant de l'impôt foncier et des taxes à la consommation, cette fonction englobe l'application des programmes d'impôt, les services de vérification et la gestion des comptes.

Pour s'acquitter de ces responsabilités, le ministère a un effectif de 175 personnes formées dans des disciplines comme l'économie, la comptabilité, la technologie de l'information, les ressources humaines, la politique gouvernementale, le commerce et de nombreux autres domaines spécialisés ou professionnels. Malgré l'organisation conventionnelle du ministère, les employés de toutes les divisions travaillent ensemble à la réalisation des objectifs.

Le présent rapport annuel fait ressortir les activités et opérations de 2002-2003 et fournit des renseignements sur le mandat du ministère, sur l'environnement dans lequel il fonctionne et sur la façon dont il appuie l'orientation et les objectifs généraux du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Year in Review

The 2002-2003 provincial budget focused on major investments in health care, education, jobs and infrastructure. The budget set out a third consecutive balanced budget and included a third round of income tax reductions.

The economic slowdown following the events of Sept. 11, 2001, and the mixed performance of the world economy in 2002 impacted all Canadian governments. During 2002-2003, the Province was also affected considerably by factors outside its direct control, including significant losses for NB Power, a higher pension expense due to weaker than anticipated financial markets, and the census-related impact on transfer payments. Despite these challenges, a surplus for fiscal policy purposes of $1.0 million was achieved in 2002-2003.

The 2003-2004 budget was tabled in December 2002, calling for a fourth consecutive balanced budget. The budget included further investments in the priorities of New Brunswickers – including health care and education, lower income taxes, and measures to strengthen prosperity. However, New Brunswick still faces fiscal challenges due to slow revenue growth and increased spending pressures.

Starting with the 2000-2001 budget, the government began a planned program of personal income tax reductions. The target was to reduce personal income taxes by 10% within four years. Beginning in the 2003 taxation year, the government exceeded this target. When fully implemented, in excess of 40,000 tax filers will have been removed from the provincial income tax rolls.

Bilan de l'année

Le budget provincial de 2002-2003 était centré sur des investissements majeurs dans les soins de santé, l'éducation, la création d'emplois et l'infrastructure. Le budget exposait un budget équilibré pour la troisième année d'affilée et comportait une troisième ronde de réductions d'impôt sur le revenu.

Le ralentissement économique occasionné par les attentats du 11 septembre 2001 et les résultats mitigés de l'économie mondiale en 2002 ont eu des répercussions sur tous les gouvernements au Canada. Durant l'année 2002-2003, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a aussi été soumis fortement à des facteurs indépendants de sa volonté, dont des pertes considérables liées à Énergie NB, des dépenses plus élevées que prévues au titre des régimes de pension en raison de marchés financiers plus faibles que prévus, et des répercussions liées au recensement sur les paiements de transfert. En dépit de ces défis, un surplus excédent aux fins de politique financière de 1,0 millions de dollars a été atteint durant l'année 2002-2003.

Le budget de 2003-2004, déposé en décembre 2002, préconisait un quatrième budget consécutif équilibré. Il prévoyait d'autres investissements dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick – dont les soins de santé et l'éducation, des réductions d'impôt sur le revenu et des mesures visant à renforcer la prospérité. Cependant, le Nouveau-Brunswick demeure confronté à des défis financiers en raison de la faible croissance des recettes et de l'augmentation des pressions sur les dépenses.

Dans son budget de 2000-2001, le gouvernement a lancé un programme planifié de réduction d'impôt sur le revenu des particuliers. Ce programme avait pour objectif de réduire l'impôt sur le revenu des particuliers de 10 % sur une période de quatre ans. Au début de l'année d'imposition de 2003, le gouvernement a dépassé cet objectif. Une fois le programme terminé, plus de 40 000 déclarants seront exonérés de l'impôt provincial sur le revenu.

As part of its commitment to competitive taxes, the government progressively reduced the general corporate income tax rate over a three-year period. The target was to move New Brunswick from having the highest general corporate income tax rate in Canada to one of the lowest. Beginning in the 2003 taxation year, New Brunswick will have the third lowest general corporate income tax rate in the country due to a combined 27.5% reduction since July 2002.

During the same time period, the government targeted small businesses for tax relief. Through reductions in the small business corporate income tax rate and increases in income levels at which small businesses become eligible for the reduced rate, it is estimated that, by the end of 2003, such businesses will save approximately $39 million annually. The small business corporate tax rate now stands at 3% which is the lowest rate in the country. The eligibility threshold is $400,000.

New Brunswick continued to have the highest credit rating in Eastern Canada. In addition to effective fiscal management, this achievement can be partially attributed to the department's implementation of an investor relations strategy. The Province's financial and economic position was actively promoted within the financial markets and to select business media outside the province. A financial fact sheet was produced and distributed to key financial contacts. These contacts were also kept informed of important financial issues regarding the province. An investor relations Web page was developed and has been activated on the department's Web site. A comprehensive investor relations database was also developed.

Dans le cadre de son engagement à l'égard d'impôts concurrentiels, le gouvernement a progressivement diminué le taux général de l'impôt sur le revenu des sociétés sur une période de trois ans. Cette mesure était destinée à faire en sorte que le taux de l'impôt, qui était le plus élevé au Canada, soit parmi les plus faibles. À compter de l'année d'imposition 2003, le taux général de l'impôt sur le revenu des sociétés du Nouveau-Brunswick viendra au troisième rang parmi les plus bas au Canada, en raison de réductions globales de 27,5 % depuis juillet 2002.

Pendant la même période, le gouvernement a accordé des allégements au titre de l'impôt aux petites entreprises. En réduisant le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés applicable à la petite entreprise et en augmentant le niveau de revenu auquel le taux réduit devient applicable, on estime que les petites entreprises réaliseront des économies d'environ 39 millions de dollars par an d'ici la fin de 2003. Le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés applicable à la petite entreprise est maintenant le plus faible du pays, se situant à 3 %, et le seuil d'imposition est passé à 400 000 $.

Le Nouveau-Brunswick a maintenu la plus haute cote de solvabilité de l'Est du Canada. Cette réalisation, en plus d'être attribuable à une gestion budgétaire efficace, est en partie due à la stratégie du ministère sur les relations avec les investisseurs. La situation financière et économique de la province a été activement mise en valeur auprès des marchés financiers et de médias d'affaires choisis de l'extérieur de la province. Un survol des données financières a été produit et distribué à des personnes-ressources des milieux financiers, qui ont été tenues au courant des questions importantes concernant le Nouveau-Brunswick sur le plan financier. Une section portant sur les relations avec les investisseurs a été ajoutée à la page Web du ministère. Une base de données complète sur les relations avec les investisseurs a également été développée.

Following the announcements in the 2002-2003 budget, the New Brunswick Innovation Foundation and University Infrastructure Trust were established. These two funds, valued at $20 million and $15 million respectively, were established to encourage research and development and to help improve university campus infrastructure. The Province's research agenda is not, however, limited to academia as evidenced by increases in the New Brunswick Research and Development Tax Credit and the introduction of a Small Business Investor Tax Credit. It was announced in the 2003-2004 budget that the Research and Development Tax Credit would be increased from 10% to 15%, effective Jan. 1, 2003, and made fully refundable. That budget also contained a new Small Business Investor Tax Credit which provides for a 30% non-refundable personal income tax credit of up to $15,000 per year on eligible investments in New Brunswick small businesses.

In May 2002 contracts were signed with CIBC World Markets and Salomon Smith Barney to provide financial advisory services and to act as the Province's exclusive agents in connection with a third-party equity participation or investment in the Coleson Cove Generating Station and Point Lepreau Nuclear Generating Facility. Negotiations were terminated with an eligible investor for Coleson Cove in March 2003, because the transaction was not financially advantageous to the Province. However, the refurbishment of Coleson Cove to burn Orimulsion® will continue, with financing to be arranged through NB Power and the Province. Any further movement on seeking investors for Point Lepreau was put on hold.

La Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick et le Fonds de fiducie pour l'infrastructure universitaire ont été établis à la suite de leur annonce dans le budget de 2002-2003. Ces deux fonds, d'une valeur de 20 millions de dollars et 15 millions de dollars respectivement, ont été créés pour stimuler la recherche et le développement et améliorer l'infrastructure des campus universitaires.
Le programme de recherche du gouvernement ne se limite pas toutefois au milieu universitaire, comme en témoignent l'augmentation du crédit d'impôt pour la recherche et le développement du Nouveau-Brunswick et l'introduction du crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises, qui ont été annoncées dans le budget de 2003-2004. Le crédit d'impôt pour la recherche et le développement est passé de 10 % à 15 % le 1er janvier 2003 et est pleinement remboursable. Le nouveau crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises prévoit un crédit d'impôt sur le revenu des particuliers non remboursable de 30 %, jusqu'à concurrence de 15 000 $ par année, pour les investissements admissibles dans des petites entreprises au Nouveau-Brunswick.

En mai 2002, CIBC World Markets et Salomon Smith Barney ont passé des contrats pour fournir des services consultatifs financiers et agir comme représentants exclusifs du gouvernement dans la recherche d'investissements ou d'une participation financière de tiers pour les projets de la centrale de Coleson Cove et de la centrale nucléaire de Point Lepreau. Les négociations entreprises avec un investisseur relativement à la centrale de Coleson Cove ont pris fin en mars 2003, la transaction n'étant pas avantageuse pour la province sur le plan financier. Toutefois, la remise à neuf de cette centrale pour brûler de l'orimulsion® se poursuivra. Le financement sera réuni par Énergie NB et le gouvernement. Les démarches pour chercher des investisseurs pour la centrale de Point Lepreau ont été mises en suspens.

Performance Measurement Indicators

The Department of Finance has established performance indicators to measure its progress in achieving specific goals. A description of the goals, targets and results follows:

Goal 1 – Fiscal

To produce an overall budgetary balance for the four-year period from 2000-2001 to 2003-2004.

Indicator

Cumulative balance over four-year period.

Target

Total revenues must exceed all spending including capital, special purpose and special operating accounts to ensure that the Province's accounts will be balanced in the four-year period.

Results

The four-year balanced budget period is from 2000-2001 to 2003-2004. The surplus for balanced budget purposes for 2000-2001 was $115.8 million. For 2001-2002, a surplus for balanced budget purposes of $143.8 million was achieved. For 2002-2003, a deficit of $78.5 million for balanced budget purposes was incurred, resulting in a cumulative surplus balance of $181.1 million over the first three years of the period.

Source of Information

N.B. Department of Finance and Public Accounts

Indicateurs de mesure du rendement

Le ministère des Finances a établi des indicateurs de rendement qui l'aident à rendre compte de l'atteinte d'objectifs précis. La section suivante présente une description des objectifs, des buts et des résultats obtenus.

Objectif 1 - Gestion financière

Atteindre un équilibre budgétaire global au cours de la période de quatre ans allant de 2000-2001 à 2003-2004.

Indicateur

Équilibre cumulatif au cours de la période de quatre ans.

But visé

Les recettes globales doivent excéder toutes les dépenses, y compris celles imputées au compte de capital, au compte à but spécial et au compte des organismes de services spéciaux, pour que les comptes du gouvernement provincial soient équilibrés pendant la période de quatre ans.

Résultats

La période de quatre ans de budget équilibré s'échelonne de 2000-2001 à 2003-2004. L'excédent aux fins du budget équilibré pour 2000-2001 a été de 115,8 millions de dollars. En 2001-2002, un excédent aux fins du budget équilibré de 143,8 millions de dollars a été réalisé. En 2002-2003, un déficit de 78,5 millions de dollars aux fins du budget équilibré a été enregistré, entraînant un excédent global de 181,1 millions de dollars pour les trois premières années de la période.

Source de renseignements

Ministère des Finances et Comptes publics du Nouveau-Brunswick

Goal 2 - Credit Rating

To maintain New Brunswick's credit rating as the highest in Eastern Canada.

Indicator

New Brunswick's credit rating relative to the provinces of Quebec, Nova Scotia, Prince Edward Island, Newfoundland and Labrador for the fiscal year.

Target

New Brunswick's credit rating will be maintained as a strong single A, with a view to advancing into the double A group.

Results

For the fiscal year, New Brunswick maintained the highest Standard and Poor's and Dominion Bond Rating Service credit ratings in Eastern Canada. New Brunswick and Quebec are tied for the highest Moody's Investor Services rating in the region. Moody's and DBRS both improved New Brunswick's outlook to positive in 2002-2003.

Source of Information

Credit ratings by leading bond rating agencies in the industry.

Objectif 2 - Cote de solvabilité

Maintenir la cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick au premier rang de l'Est du Canada.

Indicateur

Cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick comparativement à celles du Québec, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve et du Labrador pour l'exercice financier.

But visé

La cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick sera maintenue fermement à A et le niveau AA sera visé.

Résultats

Pendant l'exercice financier, le Nouveau-Brunswick s'est maintenu au premier rang de l'Est du Canada en ce qui a trait à la cote de solvabilité accordée par la firme Standard and Poor's et le Dominion Bond Rating Service. En outre, le Nouveau-Brunswick a obtenu, *ex æquo* avec le Québec, la cote la plus élevée décernée dans la région par la firme Moody's Investors Services. Moody's et DBRS ont améliorés l'aperçu positif du Nouveau-Brunswick en 2002-2003.

Source de renseignements

Cotes de solvabilité selon les meilleures agences d'évaluation du crédit.

Legislation
March 31, 2003

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by the Department of Finance

Appropriations

Arts Development Trust Fund (administration of fund)

Balanced Budget

Beaverbrook Art Gallery (section 9)

Beaverbrook Auditorium (section 7)

Environmental Trust Fund (administration of fund)

**Equity Tax Credit*

Financial Administration (except provisions assigned to the Office of the Comptroller or to Board of Management)

Financial Corporation Capital Tax

Fiscal Stabilization Fund

Fishermen's Disaster Fund (functions vested in Provincial Secretary-Treasurer)

Fredericton - Moncton Highway Financing

Gasoline and Motive Fuel Tax

Harmonized Sales Tax

Health Care Funding Guarantee

Income Tax

*subject to proclamation

Lois
31 mars 2003

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par le ministère des Finances

Affectations de crédits

Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts (administration du fonds)

Budget équilibré

Galerie d'art Beaverbrook (article 9)

Salle Beaverbrook (article 7)

Fonds en fiducie pour l'Environnement (administration du fonds)

**Crédit d'impôt sur le financement par actions*

Administration financière (sauf les dispositions attribuées au Bureau du contrôleur ou au Conseil de gestion)

Taxe sur le capital des corporations financières

Fonds de stabilisation financière

Fishermen's Disaster Fund (responsabilité du secrétaire-trésorier provincial)

Financement de la route Fredericton - Moncton

Taxe sur l'essence et les carburants

Taxe de vente harmonisée

Garantie du financement des soins de santé

Impôt sur le revenu

*Doit faire l'objet d'une promulgation

Loan

Municipal Assistance (except sections 5, 9 and 10)

Municipalities (subsection 19(8) and paragraphs 87.1(1)(b) and (2)(b))

New Brunswick Income Tax

Northumberland Strait Crossing

Pari-Mutuel Tax

Provincial Loans

Real Property Tax (except section 4 and subsection 5(10))

Real Property Transfer Tax

Retirement Plan Beneficiaries

Revenue Administration

Social Services and Education Tax

Special Appropriations

Sport Development Trust Fund (administration of fund)

Statistics

Tobacco Tax

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance in the minister's capacity as chair of the Board of Management

Auditor General (subsections 4(3) and 16(1) and section 17)

Crown Construction Contracts

Expenditure Management, 1991

Expenditure Management, 1992

Emprunts

Aide aux municipalités (sauf les articles 5, 9 et 10)

Municipalités (paragraphe 19(8) et alinéas 87.1(1)*(b)* et (2)*(b))*

Impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick

Ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland

Taxe sur le pari mutuel

Emprunts de la province

Impôt foncier (sauf l'article 4 et le paragraphe 5(10))

Taxe sur le transfert de biens réels

Bénéficiaires de régimes de retraite

Administration du revenu

Taxe pour les services sociaux et l'éducation

Affectation spéciale de crédits

Fonds en fiducie pour l'avancement du Sport (administration du fonds)

Statistique

Taxe sur le tabac

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances en sa capacité de président du Conseil de gestion

Vérificateur général (paragraphes 4(3) et 16(1) et article 17)

Contrats de construction de la Couronne

Gestion des dépenses, 1991

Gestion des dépenses, 1992

Financial Administration (responsibilities pursuant to subsection 2(2) and section 6)

Members' Pension

Members' Superannuation

Ombudsman (pension provision, subsection 2(4))

Provincial Court (pension provisions)

Provincial Court Judges' Pension

Public Service Labour Relations (section 61)

Public Service Superannuation

Special Retirement Program

Teachers' Pension

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by the Office of the Comptroller

Financial Administration (responsibilities pursuant to subsection 2(1))

Administration financière (responsabilités en vertu du paragraphe 2(2) et de l'article 6)

Pension des députés

Pension de retraite des députés

Ombudsman (disposition concernant la pension, paragraphe 2(4))

Cour provinciale (dispositions concernant la pension)

Pension des juges de la Cour provinciale

Relations de travail dans les services publics (article 61)

Pension de retraite dans les services publics

Régime spécial de retraite

Pension de retraite des enseignants

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par le Bureau du contrôleur

Administration financière (responsabilités en vertu du paragraphe 2(1))

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by a board, commission or corporation

Statute	Board, Commission or Corporation
Lotteries (except provisions related to enforcement by inspectors)	Lotteries Commission of New Brunswick
Maritime Provinces Harness Racing Commission	Maritime Provinces Harness Racing Commission
New Brunswick Investment Management Corporation	New Brunswick Investment Management Corporation
New Brunswick Liquor Corporation	New Brunswick Liquor Corporation
New Brunswick Municipal Finance Corporation	New Brunswick Municipal Finance Corporation
Pay Equity	Pay Equity Bureau

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par un conseil, une commission ou une société

Loi	Conseil, commission ou société
Loteries (sauf les dispositions relatives au suivi de l'application de la *Loi* à l'intention des inspecteurs)	Commission des loteries du Nouveau-Brunswick
Commission des courses attelées des provinces Maritimes	Commission des courses attelées des provinces Maritimes
Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick	Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick
Société des alcools du Nouveau-Brunswick	Société des alcools du Nouveau-Brunswick
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick	Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick
Équité salariale	Bureau de l'équité salariale

Board of Management

The Board of Management is a committee of cabinet established by authority of the *Financial Administration Act* and is empowered to act on matters concerning:

- financial management, including budget estimates, expenditures, accounts, fees and revenues;
- review and approval of initiatives which bind the government to long-term financial commitments;
- establishment of the government's multi-year expenditure plan and annual departmental spending targets;
- review of departmental budgets to ensure they are consistent with government policy and expenditure targets;
- development and preparation of the government's annual capital budget;
- administrative policy in the public service;
- the organization of the public service or any portions thereof, and the determination and control of establishments therein;
- human resource management, including training, development of personnel, pay regulation and hours of work;
- determination of the human resource requirements of the public service, and
- collective bargaining in the public service.

Conseil de gestion

Le Conseil de gestion est un comité du Cabinet créé en vertu de la *Loi sur l'administration financière*. Il a le pouvoir d'agir à l'égard des questions relatives à :

- la gestion financière, y compris les prévisions budgétaires, les dépenses, les comptes, les droits et les recettes;
- l'examen et à l'approbation de mesures qui lient le gouvernement relativement à des engagements financiers à long terme;
- l'établissement du plan pluriannuel des dépenses du gouvernement et des objectifs annuels visés pour les dépenses ministérielles;
- l'examen des budgets ministériels afin de s'assurer de leur conformité à la politique du gouvernement et aux objectifs de dépenses;
- la préparation et à l'établissement du budget d'immobilisations annuel du gouvernement;
- la politique administrative dans les services publics;
- l'organisation des services publics ou de toute partie de ces services, ainsi qu'à la détermination et à la direction des établissements relevant de ces services;
- la gestion des ressources humaines, y compris la formation, le perfectionnement du personnel, les règles sur la rémunération et les heures de travail;
- la détermination des besoins des services publics en matière de ressources humaines;
- la négociation des conventions collectives dans les services publics.

The chair of the Board of Management is the Minister of Finance and the secretary of the board is the deputy minister of Finance. The board normally meets weekly.

The Budget and Financial Management Division of the Department of Finance provides secretariat services to the Board of Management and acts as the liaison between the board and all government departments and agencies. Employees of the division consult with departments and agencies on issues that are to be brought to the attention of the board. These issues are analyzed to assess financial and human resource implications and to determine any additional information that board members may require to make informed and accurate decisions.

In March 2003, the Board of Management was composed of the following cabinet ministers:

Peter Mesheau	Chair of the Board of Management and Minister of Finance
Jeannot Volpé	Vice-chair of the Board of Management and Minister of Natural Resources and Energy
Dale Graham	Deputy Premier Minister of Supply and Services
Percy Mockler	Minister of Transportation
Kim Jardine	Minister of the Environment and Local Government
Norman Betts	Minister of Business New Brunswick
Paul Robichaud	Minister of Tourism and Parks
Rodney Weston	Minister of Agriculture, Fisheries and Aquaculture

John Mallory is the secretary of the Board of Management and deputy minister of the Department of Finance.

Le ministre et le sous-ministre des Finances agissent respectivement à titre de président et de secrétaire du Conseil de gestion, dont les membres se réunissent normalement toutes les semaines.

La Division de la gestion financière et du budget du ministère des Finances fournit des services de secrétariat au Conseil de gestion et elle joue un rôle de liaison entre le Conseil et tous les ministères et organismes gouvernementaux. Le personnel de la division consulte les ministères et les organismes sur des questions à porter à l'attention du Conseil. Ces questions sont analysées afin d'en évaluer les répercussions sur les ressources financières et humaines et de déterminer toute information supplémentaire dont les membres du Conseil pourraient avoir besoin pour prendre des décisions éclairées et précises.

En mars 2003, le Conseil de gestion se composait des ministres suivants :

Peter Mesheau	Président du Conseil de gestion et ministre des Finances
Jeannot Volpé	Vice-président du Conseil de gestion et ministre des Ressources naturelles et de l'Énergie
Dale Graham	Vice-premier ministre Ministre de l'Approvisionnement et des Services
Percy Mockler	Ministre des Transports
Kim Jardine	Ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Norman Betts	Ministre d'Entreprises Nouveau-Brunswick
Paul Robichaud	Ministre du Tourisme et des Parcs
Rodney Weston	Ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture

John Mallory est le secrétaire du Conseil de gestion et le sous-ministre des Finances.

Department of Finance
March 31, 2003

Ministère des Finances
31 mars 2003

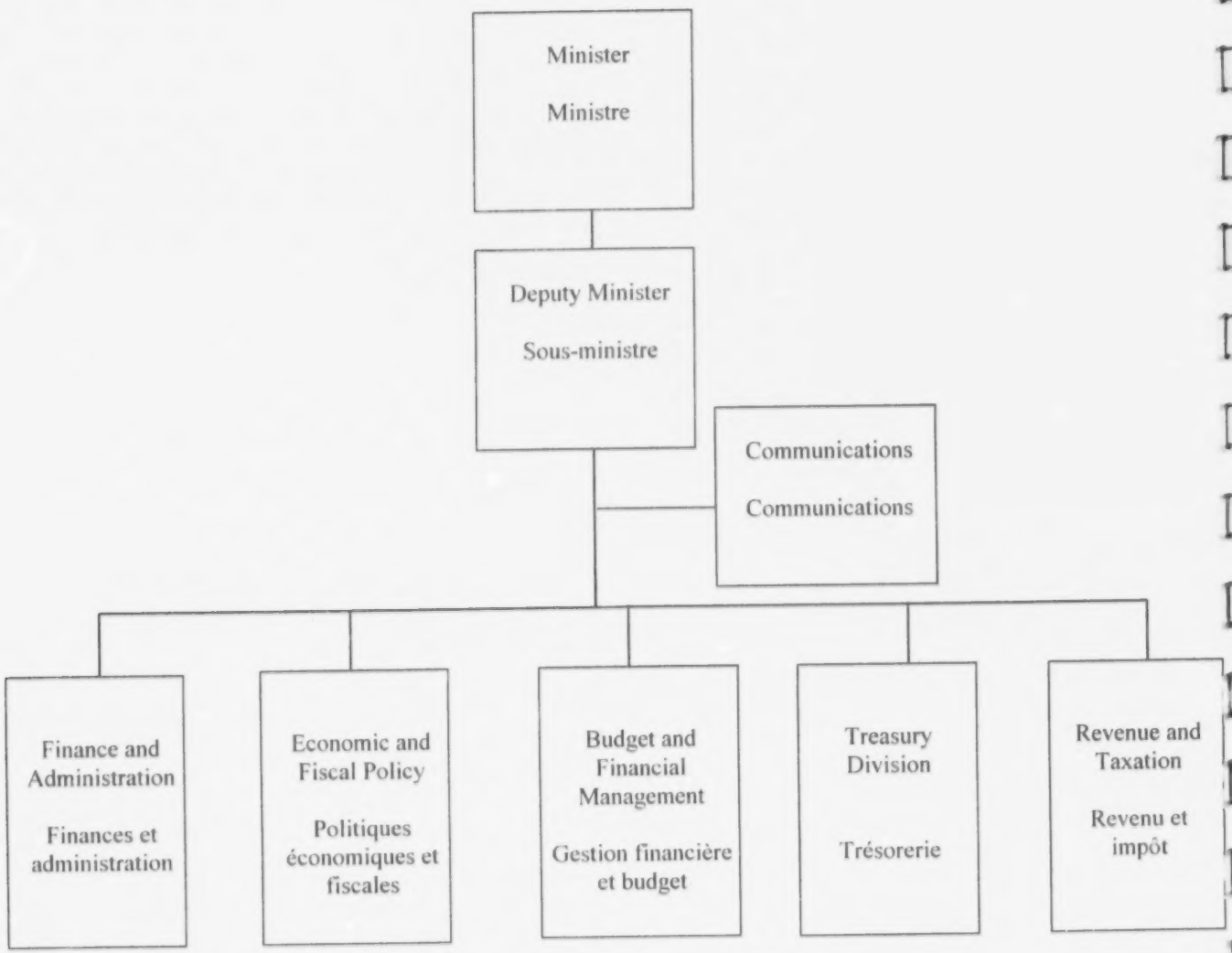

Expenditure Status Report by Program / Primary

Fiscal Year Ending March 31, 2003

25-01 - Financial Management

	Budget ($000)	Actual ($000)
Personal Services	9,520.3	8,405.0
Other Services	2,812.9	2,259.2
Materials and Supplies	324.4	228.0
Property and Equipment	216.4	621.6
Contributions and Grants	0	0
Debt and Other Charges	10.0	4.8
Chargeback Recoveries	(335.0)	(307.4)
TOTAL	**$12,549.0**	**$11,211.2**

The Financial Management program was under budget by $1,337.8 as a result of less than anticipated expenditures in personal services and overall operating costs.

25-03 Municipal Finances

	Budget ($000)	Actual ($000)
Contributions and Grants	68,410.0	68,284.6

The Municipal Finances program was $125.4 under budget as a result of less than anticipated expenditures with the Municipal Fine Revenue Sharing Agreement.

État des dépenses par poste budgétaire

Année financière terminée le 31 mars 2003

25-01 - Gestion financière

	Budget (000 $)	Résultats réels (000 $)
Services personnels	9,520.3	8,405.0
Autres services	2,812.9	2,259.2
Fournitures et approvisionnements	324.4	228.0
Biens et matériel	216.4	621.6
Contributions et subventions	0	0
Frais de la dette et autres	10.0	4.8
Contrats et projets	(335.0)	(307.4)
TOTAL	**$12,549.0**	**$11,211.2**

Le Programme de gestion financière a un excédent budgétaire de 1 337,80 $ en raison de dépenses moins élevées que prévu au chapitre des services personnels et des charges d'exploitation.

25-03 Finances municipales

	Budget (000 $)	Résultats réels (000 $)
Contributions et subventions	68,410.0	68,284.6

Le Programme des finances municipales a un excédent budgétaire de 125,40 $ en raison de dépenses moins élevées que prévu au chapitre de l'Entente de partage des recettes municipales provenant des amendes.

Communications Services

The mission of Communications Services is to explain and promote the programs and policies of the Department of Finance to the people of New Brunswick. The employees develop communications strategies, monitor media coverage and handle media relations. They also advise the minister and senior managers on communications issues, while setting day-to-day communications priorities, writing speeches and issuing news releases. They are also responsible for a departmental Intranet site and for content posted on the department's Web site, situated at:

http://www.gnb.ca/0024/index-e.asp

Service des communications

Le Service des communications a pour mission d'expliquer les programmes et les politiques du ministère des Finances à la population du Nouveau-Brunswick et de les mettre en valeur. Le personnel élabore des stratégies de communication, il surveille les reportages dans les médias et il se charge des relations avec les médias. De plus, il conseille le ministre et la haute direction et il fixe les priorités courantes en matière de communications, il rédige des discours et il émet des communiqués. Il est chargé du site intranet du ministère et du contenu du site Web de ce dernier, dont l'adresse est la suivante:

http://www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Finance and Administration Division

The Finance and Administration Division provides a blend of corporate services primarily to the Department of Finance, the Office of the Premier, the Executive Council Office, the Office of Human Resources, the Department of Intergovernmental Affairs, the Office of the Comptroller and General Government.

Financial Services Branch

The Financial Services Branch provides the Department of Finance and other central agencies with internal budget development, financial planning and monitoring, accounting and related financial services and various administrative functions.

The branch's 2002-2003 work plan consisted of the following key result areas:

- co-ordination of the budget process for the above noted departments;
- monitoring of the above departmental budgets;
- provision of sound accounting and auditing practices;
- provision of financial records management, and
- general administration and support services.

Information Management and Technology Branch

The Information Management and Technology Branch promotes the effective use of information and technology through advice and technical support to the Department of Finance and other central agencies.

Division des finances et de l'administration

La Division des finances et de l'administration offre une gamme de services généraux principalement au ministère des Finances, au Cabinet du premier ministre, au Bureau du Conseil exécutif, au Bureau des ressources humaines, au ministère des Affaires intergouvernementales, au Bureau du contrôleur et à l'ensemble du gouvernement.

Direction des services financiers

La Direction des services financiers fournit au ministère des Finances et aux autres organismes centraux des services de préparation des budgets internes, de planification et de suivi financier, de comptabilité ainsi que d'autres services financiers connexes. Elle exerce en outre diverses fonctions administratives.

Le plan de travail de la direction pour 2002-2003 a porté sur les points stratégiques suivants :

- coordonner le processus budgétaire des ministères susmentionnés;
- assurer le suivi des budgets de ces ministères;
- établir de bons procédés comptables et de vérification;
- assurer la gestion des dossiers financiers;
- fournir des services généraux d'administration et de soutien.

Direction de la gestion de l'information et de la technologie

La Direction de la gestion de l'information et de la technologie préconise une utilisation efficace de l'information et de la technologie en offrant des conseils et un soutien technique au personnel du ministère des Finances et des autres organismes centraux.

The branch has three units:

Information Management

This unit was established late in 2001, to ensure the department makes the best use of its information and to protect and preserve records and information in all formats. As part of this responsibility, a departmental information scan was carried out to identify the current state of records and information in the department and to provide a basis for a standard taxonomy for departmental records. As well, this unit developed guidelines on handling *Right to Information Act* requests, created a records and information checklist for exiting employees and participated in branch policy development. Records retention schedules were developed and approved for two records series.

Operations and Technical Support

The unit continues to position the department and supported agencies to take better advantage of corporate and technology changes and standards. This has been accomplished with technology infrastructure upgrades in the following areas: physical wiring, virus protection updates automatically installed on computers, installation of servers to allow development of applications (FinNet) with Web front ends and Oracle database for storage of information. These accomplishments have been completed along with over 5,000 requests for service.

Business Application Development and Support

The unit continued to support, enhance and integrate the infrastructure of business applications to meet the ongoing needs of the business units. Major enhancements were made to the department's Intranet site and ongoing maintenance tasks were completed on the department's Internet site.

La direction a trois unités:

Gestion de l'information

Cette unité a été mise en place à la fin de 2001 pour s'assurer que le ministère utilise de la meilleure façon possible l'information dont il dispose et pour protéger et conserver les documents et l'information consignée sous diverses formes. Dans ce contexte, un examen de l'information a été réalisé afin de déterminer l'état actuel des dossiers et de l'information au sein du ministère et d'établir un fondement à une classification uniforme des documents du ministère. De plus, l'unité a élaboré des lignes directrices pour le traitement des demandes présentées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information*, elle a créé une liste de vérification des dossiers et de l'information à être remplie par les employés qui quittent le ministère et elle a participé à l'élaboration de politiques visant la direction. Des calendriers de conservation des documents ont été élaborés et approuvés relativement à deux séries de dossiers.

Opérations et soutien technique

Cette unité continue de prendre des mesures pour que le ministère et les organismes qu'il appuie profitent davantage des changements et des normes technologiques. L'infrastructure technologique a été améliorée dans les domaines suivants : câblage, mise à jour automatique de la protection antivirus dans les ordinateurs, installation de serveurs permettant le développement d'applications frontales sur le Web (FinNet), base de données Oracle pour l'entreposage de l'information. Ces mesures ont été menées à bonne fin, et plus de 5 000 demandes de service ont été traitées.

Développement des applications de gestion et soutien technique

Cette unité a continué de soutenir, d'améliorer et d'intégrer l'infrastructure des applications de gestion afin de répondre aux besoins continus des unités chargées des activités. Des améliorations importantes ont été apportées au site intranet du ministère, et les tâches de mise à jour permanente ont été achevées sur le site Internet.

As well, the unit developed and implemented the following:

- a system to track and monitor various payment arrangements;
- a ledger system to track property tax sale information;
- an electronic interface between Oracle Financials and the Banking Receipts and Tracking System;
- a system to track/manage pre-authorized property tax payment information;
- a system to manage investor relations data;
- a system to track contact information;
- a system to track nominations for the Order of New Brunswick and the Jubilee Medal, and
- a system to monitor and track various Intergovernmental Affairs initiatives.

A major overhaul was completed on the authorization voucher and the human resources competition management systems.

Lastly, the department obtained a copy of Business New Brunswick's Biznet application. This application provides business functionality for managing departmental briefing books, correspondence logs, asset inventories, electronic forms processing and employee course tracking. Several modules were customized to meet specific departmental requirements. Work will continue on this initiative during the upcoming year.

De plus, l'unité a élaboré et mis en place ce qui suit :

- un système pour suivre et surveiller diverses modalités de paiement;
- un système de grand livre pour suivre de près l'information sur la vente pour non-paiement d'impôt foncier;
- une interface électronique entre Oracle Financials et le système de suivi et de reçus bancaires;
- un système pour suivre de près et gérer l'information sur le paiement d'impôt foncier préautorisé;
- un système pour gérer les données sur les relations avec les investisseurs;
- un système de suivi de l'information sur les personnes-ressources;
- un système de suivi des candidatures à l'Ordre du Nouveau-Brunswick et à la Médaille du jubilé;
- un système pour surveiller et suivre de près les diverses initiatives liées aux Affaires intergouvernementales.

Le bordereau d'autorisation et les systèmes de gestion des concours pour le recrutement de ressources humaines ont fait l'objet d'une importante révision.

En dernier lieu, le ministère a obtenu d'Entreprises Nouveau-Brunswick une copie de l'application Biznet. Cette application donne accès à des fonctionnalités opérationnelles permettant de gérer les cahiers d'information du ministère, les registres de correspondance, les inventaires des biens, les formulaires électroniques et les cours suivis par les employés. Plusieurs modules ont été adaptés aux besoins particuliers du ministère. Cette initiative se poursuivra au cours de la prochaine année.

Human Resource Services Branch

The Human Resource Services Branch provides a wide range of consultative services and support to the Department of Finance and associated agencies.

The major areas of responsibilities include staffing, job classification, payroll and benefit administration and counselling, labour and employee relations, work planning and performance review, training and development, and human resource programs and policies.

The branch also implements mandated programs such as Employee and Family Assistance, Equal Employment Opportunity, second-language training and official languages.

Recruitment was the primary focus of the branch during the year. Forty-five competitions were processed. Fifty-eight individuals were hired for varying periods on a casual basis. Student employment initiatives resulted in 39 students gaining meaningful employment experience, and six candidates were hired under the Equal Employment Opportunity program.

Job classification reviews were completed for 39 positions.

In May 2002, the branch organized a departmental dinner to honour employees of the Department of Finance who had contributed more than 10 years of service to the provincial government. Recent retirees of the department were also congratulated.

The Department of Finance recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services to the public in the public's official language of choice.

Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines offre une gamme étendue de services de consultation et de soutien au ministère des Finances et aux organismes qui lui sont associés.

Ses principaux domaines de responsabilité incluent la dotation, la classification des postes, l'administration de la paye et des avantages sociaux et les services de consultation, les relations de travail et les relations avec les employés, la planification du travail et l'évaluation du rendement, la formation et le perfectionnement, ainsi que les programmes et les directives en matière de ressources humaines.

La direction a aussi mis en place des programmes autorisés tels que les programmes d'aide aux employés et à leurs familles, d'égalité d'accès à l'emploi, de formation en langue seconde et de langues officielles.

Au cours de l'exercice, la direction a principalement centré ses efforts sur le recrutement. Ainsi, 45 concours ont été tenus et 58 candidats ont été engagés à titre d'employés occasionnels pour des périodes variées. Les programmes d'emploi pour étudiants ont permis à 39 jeunes d'acquérir une expérience d'emploi valable et 6 candidats ont été engagés en vertu du Programme d'égalité d'accès à l'emploi.

L'examen de la classification a été terminé dans le cas de 39 postes.

En mai 2002, la direction a offert un dîner en l'honneur des employés du ministère comptant plus de dix années de service au sein du gouvernement provincial. La contribution des personnes ayant pris leur retraite récemment a aussi été soulignée.

Le ministère des Finances reconnaît ses obligations et tient à activement offrir et fournir au public des services de qualité dans la langue officielle de son choix.

One complaint under the *Official Languages Act* was received during 2002-2003. The complainant questioned the quality of the French in an e-mail message sent to all staff concerning an interruption of e-mail service. Steps were immediately taken to have the Translation Bureau translate a series of general messages to be used in communicating information on various interruptions in service.

Twenty-five employees participated in second-language training.

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch co-ordinates departmental initiatives, provides leadership and expertise in the development of major legislation and policy initiatives as a support service to the operational divisions of the Department of Finance, and provides advice and assistance to senior management.

In 2002-2003, the unit focused on the following key result areas:

- **Legislation and Policy Development**: provided leadership and expertise in the development of legislation and policy as a support service to the operational divisions of the Department of Finance;

- **Legislative Support**: co-ordinated various activities related to the legislature, including replies to motions, questions and petitions, and the introduction of bills;

- ***Right to Information Act***: co-ordinated departmental responses to requests made under the *Right to Information Act;*

- **Liaison with Executive Council Office**: co-ordinated the preparation and submission of memoranda to the various cabinet committees and monitored the progress of departmental initiatives through the approval process;

Une seule plainte a été déposée en vertu de la *Loi sur les langues officielles* au cours de l'exercice 2002-2003. Elle contestait la qualité du français d'un message électronique envoyé à tout le personnel concernant l'interruption du service de courrier électronique. Des mesures ont été prises aussitôt pour faire traduire au Bureau de traduction un ensemble de messages généraux qui seraient utilisés pour communiquer les renseignements relatifs à diverses interruptions de service.

Vingt-cinq employés ont reçu une formation en langue seconde.

Direction des politiques et de la planification

La Direction des politiques et de la planification coordonne les mesures prises par le ministère, elle assure un leadership et elle fournit une expertise en matière d'élaboration des mesures législatives et des politiques d'importance à titre de service de soutien destiné aux divisions opérationnelles du ministère des Finances. De plus, elle fournit des conseils et une aide aux cadres supérieurs.

En 2002-2003, la direction a centré ses efforts sur les principaux domaines suivants :

- **élaboration de mesures législatives et de politiques :** rôle de chef et d'expert en matière d'élaboration de mesures législatives et de politiques à titre de service de soutien destiné aux divisions opérationnelles du ministère des Finances;

- **soutien législatif :** coordination d'activités diverses ayant trait à l'Assemblée législative, à savoir les réponses aux motions, aux questions et aux pétitions, et le dépôt de projets de loi;

- ***Loi sur le droit à l'information :*** coordination des réponses ministérielles aux demandes présentées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information*;

- **liaison avec le Bureau du Conseil exécutif :** coordination de la rédaction et de la présentation de mémoires aux divers comités du Cabinet et suivi des mesures ministérielles au cours du processus d'approbation;

- **Strategic Planning**: managed the department's strategic planning process;

- **Planning and Issues Management**: provided support to the operational divisions to ensure that the department's top priority issues were addressed in a timely and effective manner.

- **planification stratégique :** gestion du mécanisme de planification stratégique du ministère;

- **planification et questions liées à la gestion:** soutien aux divisions opérationnelles afin de veiller à ce que les dossiers hautement prioritaires du ministère soient réglés avec rapidité et efficacité.

Economic and Fiscal Policy Division

The Economic and Fiscal Policy Division develops and provides policy advice and information with respect to the Province's fiscal, economic and budget policy and intergovernmental fiscal relations. The division co-ordinates the multi-year fiscal framework which forms the basis of the Province's overall budget plan. It also co-ordinates the preparation of the annual budget speech and production of the budget, monitors the budget plan over the course of the year, and monitors and reports on the Province's economic performance. Among the division's other responsibilities are revenue forecasting, economic forecasting and the provision of statistical data and analysis.

The division is also responsible for federal-provincial consultations and negotiations with respect to programs under the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act* and the Canada Pension Plan. It also has responsibility for provincial-municipal fiscal relations, including the administration of provincial-municipal funding arrangements.

The division represents the Province's interests through participation in various intergovernmental forums, and ensures that the Province's positions are clearly communicated to the federal government, other governments and other parties.

The division also continued to host participants in the New Brunswick Public Service Internship Program.

Division des politiques économiques et fiscales

La Division des politiques économiques et fiscales offre des conseils d'orientation stratégique et de l'information concernant les politiques financières, économiques et budgétaires du gouvernement et les relations intergouvernementales sur le plan financier. Elle coordonne le plan financier pluriannuel, qui forme l'assise du plan budgétaire d'ensemble du gouvernement. Elle coordonne aussi la rédaction du discours du budget annuel et la préparation du budget, elle assure le suivi du plan budgétaire pendant l'exercice et elle suit de près le rendement économique de la province et en rend compte. La division a également d'autres responsabilités, notamment la prévision des recettes, la formulation des prévisions économiques et la présentation de données et d'analyses statistiques.

La division est aussi chargée des consultations et des négociations fédérales-provinciales relatives aux programmes établis en vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et en vertu du Régime de pensions du Canada. En outre, elle assume la responsabilité des relations financières entre le gouvernement provincial et les municipalités, y compris l'administration d'ententes de financement provinciales-municipales.

La division veille aux intérêts du gouvernement en participant à diverses tribunes intergouvernementales et elle s'assure que les points de vue de ce dernier sont clairement communiqués au gouvernement fédéral, aux autres gouvernements et aux divers intéressés.

La division a continué à recevoir des stagiaires en vertu du Programme de stages dans les services publics du Nouveau-Brunswick.

Fiscal Policy Branch

The Fiscal Policy Branch is responsible for federal-provincial fiscal relations, fiscal and budget policy and provincial-municipal fiscal relations.

The branch contributes to the protection of the Province's financial interests by providing policy advice and information with respect to fiscal relations with the Government of Canada and other provincial governments. It is involved in intergovernmental negotiations and consultations on transfer programs and in the ongoing maintenance of such programs, as well as intergovernmental consultations on the Canada Pension Plan. The branch plays a key support role for intergovernmental meetings of finance ministers and deputies.

During the past year, the branch played a key role in the interdepartmental development of New Brunswick's position on health-care funding. The 2003 First Ministers' Accord on Health-Care Renewal, announced in February 2003, is estimated to result in an additional $239 million over three years for New Brunswick.

Throughout the year, the branch was actively involved in the work of provincial-territorial and Atlantic governments on key federal-provincial issues, including research, development of papers and the establishment of common positions.

The Fiscal Policy Branch also provides policy advice and information pertaining to fiscal and budget policy. Key elements of the branch's mandate are co-ordination of the multi-year fiscal framework and provincial budget, preparation of the budget speech, monitoring the budget plan, and co-ordinating the government's revenue forecast. The branch forecasts most of the Province's major revenue sources, including the major federal transfer programs and the income

Direction des politiques fiscales

La Direction des politiques fiscales est chargée des relations fédérales-provinciales sur le plan financier, des politiques fiscales et budgétaires, et des relations provinciales- municipales sur le plan fiscales.

Elle veille à ce que les intérêts financiers de la province soient protégés en offrant des conseils d'orientation stratégique et de l'information sur les relations fiscales avec le gouvernement du Canada et les autres gouvernements provinciaux. Elle participe aux négociations et aux consultations intergouvernementales sur les programmes de transfert et au maintien de ces programmes, et elle prend part aux consultations intergouvernementales sur le Régime de pensions du Canada. De plus, elle joue un rôle de soutien important à l'occasion des réunions des ministres et des sous-ministres intergouvernementaux des finances.

Au cours de la dernière année, la direction a joué un rôle important pour élaborer avec d'autres ministères la position du Nouveau-Brunswick en matière de financement des soins de santé. Annoncé en février, l'Accord de 2003 des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé devrait se solder par une somme supplémentaire de 239 millions de dollars pour le Nouveau-Brunswick, échelonnée sur trois ans.

Tout au long de l'exercice, la direction a participé activement aux activités des gouvernements provinciaux et territoriaux et des gouvernements des provinces de l'Atlantique en rapport avec d'importantes questions fédérales-provinciales, y compris la recherche, l'élaboration de documents et l'établissement de points de vue communs.

La Direction des politiques fiscales offre aussi des conseils d'orientation stratégique et de l'information sur les politiques fiscales et budgétaires. La coordination du plan financier pluriannuel et du budget provincial, la préparation du discours du budget, le suivi du plan budgétaire et la coordination des prévisions des recettes du gouvernement représentent des éléments essentiels de son mandat. Elle prévoit la plupart des principales sources de recettes de la province,

taxes. It also monitors the balanced budget legislation that requires an overall budgetary balance over the four-year period. The 2002-2003 fiscal year represents the third year of the current four-year balanced budget period, 2000-2001 to 2003-2004.

The Fiscal Policy Branch is also responsible for providing policy advice and information pertaining to provincial-municipal fiscal relations. It is responsible for the administration of provisions of the *Municipal Assistance Act*, including the annual determination of the unconditional grant and the monthly payment of municipal net budgets. This branch also administers the Municipal Fine Revenue Sharing Agreement. Amounts paid are as follows:

- unconditional grant payments to municipalities for 2002-2003 totalled $67,067,208;
- $1,217,964 was remitted to municipalities under the Municipal Fine Revenue Sharing Agreement;
- municipal warrants totalled $335,257,120.

During 2002-2003, the branch was involved with the provincial-municipal working group on funding arrangements, which is undertaking follow-up work on recommendations contained within the Roundtable report with respect to the development of possible new funding arrangements.

Economics and Statistics Branch

The Economics and Statistics Branch provides socio-economic research, analysis and information services to the government. Its mandate includes monitoring and reporting on current trends in the economy, preparing

y compris les programmes de transfert d'importance et les impôts sur le revenu. Elle voit au respect de la loi relative au budget équilibré, qui vise un équilibre budgétaire global au cours d'une période de quatre ans. L'exercice 2002-2003 représente la troisième année de la période d'équilibre budgétaire actuelle, qui s'échelonne de 2000-2001 à 2003-2004.

La Direction des politiques fiscales est chargée aussi d'offrir des conseils d'orientation stratégique et de l'information concernant les relations provinciales-municipales sur le plan financier. Elle voit à l'application des dispositions de la *Loi sur l'aide aux municipalités*, y compris l'établissement de la subvention sans condition annuelle et le paiement mensuel des budgets municipaux nets. La direction administre l'Entente de partage des recettes municipales provenant des amendes. Les montants suivants ont été versés:

- les subventions sans condition versées aux municipalités au cours de l'exercice 2002-2003 se sont élevées à 67 067 208 $;
- un montant de 1 217 964 $ a été versé aux municipalités en vertu de l'Entente de partage des recettes municipales provenant des amendes;
- les garanties municipales ont totalisé 335 257 120 $.

Au cours de l'exercice 2002-2003, la direction a participé aux activités du groupe de travail provincial-municipal chargé d'examiner les ententes de financement. Le groupe a entrepris un suivi des recommandations formulées dans le rapport de la Table ronde et portant sur l'élaboration de nouvelles dispositions éventuelles en matière de financement.

Direction de l'économique et de la statistique

La Direction de l'économique et de la statistique offre au gouvernement des services de recherche, d'analyse et d'information sur le plan socio-économique. Son mandat consiste, entre autres, à suivre de près les tendances actuelles au sein de

economic forecasts for budget planning and other government decision-making, assessing the impact of economic developments upon the province, and assisting departments and agencies in accessing statistical information on the province.

In carrying out its economic function, the branch continued to document and analyze economic trends in the province and in its major export markets, providing information and advice in the preparation of the government's economic agenda. The review of the Province's economic performance in 2002 and the outlook for 2003 were presented in its annual publication, *The New Brunswick Economy, 2003*, which was tabled in the Legislative Assembly along with the budget.

The branch is the source for economic intelligence and statistics contained within departmental publications. These documents include the *2003-2004 Budget*, the provincial Prospectus (18K), the Premier's *State of the Province Address*, Public Accounts briefings and the multi-year fiscal framework process. The branch also co-ordinates the publication of documents written by divisional staff.

The branch conducted economic impact studies upon request from provincial departments and agencies. Staff used models such as the provincial forecasting model, the development of which was continued; Statistics Canada's Social Policy Simulation Database/Model, and provincial input/output tables. Projects that the branch consulted on included the 2006 Census of Agriculture content and the 2006 Census of Population content, health care, labour relations, intergovernmental and international affairs, and provincial and federal budgets.

l'économie et à en rendre compte, à établir des prévisions économiques en vue de la planification budgétaire et de la prise d'autres décisions gouvernementales, à évaluer les incidences de la fluctuation de la conjoncture économique sur la province et à aider les ministères et les organismes gouvernementaux à obtenir des données statistiques provinciales.

Pour s'acquitter de sa fonction sur le plan économique, la direction a poursuivi son analyse des tendances économiques dans la province et au sein de ses principaux marchés d'exportation, offrant de l'information et des conseils sur la préparation du plan d'action du gouvernement en matière économique. L'examen du rendement économique de la province en 2002 et les perspectives pour 2003 ont été présentés dans la publication annuelle intitulée *L'économie du Nouveau-Brunswick 2003*, déposée devant l'Assemblée législative, en même temps que le budget.

La direction est la source des renseignements de nature économique et statistique qui sont présentés dans les publications du ministère. Ces documents incluent le *Budget 2003-2004*, le prospectus du gouvernement provincial (formulaire 18-K), le *Discours sur l'état de la province* du premier ministre, les documents d'information sur les comptes publics et le plan financier pluriannuel. Elle coordonne aussi la publication des documents rédigés par le personnel de la division.

La direction a réalisé des études d'incidence économique à la demande de ministères et d'organismes provinciaux. Pour ce faire, le personnel a utilisé des modèles tels le modèle de prévisions provincial, dont l'élaboration a été poursuivie, la base de données et le modèle de simulation de politique sociale de Statistique Canada, ainsi que des tableaux d'entrées-sorties provinciales. La direction a mené des consultations dans les domaines suivants : contenu du Recensement de l'agriculture de 2006, contenu du Recensement de la population de 2006, soins de santé, relations de travail, affaires intergouvernementales et interprovinciales; budgets provincial et fédéral.

The statistical function of the branch is conducted under the *Statistics Act*. Population and economic statistics were presented in bulletins distributed to provincial government users on a regular basis. In 2002-2003, expansion of content, as well as maintenance and updating of existing socio-economic and demographic data on the Department of Finance Web site were undertaken to improve public access to statistical information on New Brunswick. Socio-economic profiles were assembled for provincial regions on an ad hoc basis.

The branch participates on numerous committees and consults with stakeholders regarding issues surrounding Statistics Canada data. The branch has a close working relationship with Statistics Canada and represents the Province in federal-provincial discussions of statistical issues through the Federal-Provincial-Territorial Consultative Council on Statistical Policy and its committees.

The branch worked with Statistics Canada to co-ordinate the presentation of the 2001 Census products and services and prepared releases and tables relating to the dissemination of Census data. The branch was also involved in analyzing the 2001 Census coverage studies; attended the Canadian Community Health Survey Workshop and toured the new Statistics Canada Regional Data Centre at the University of New Brunswick in Fredericton. The branch was instrumental in co-ordinating an Atlantic response in the implementation of a consortium agreement covering electronic data access directly through Statistics Canada rather than through a secondary distributor, leading to a decline in electronic data acquisition costs for the division. As a requirement for enhanced access to Statistics Canada information, the branch instituted additional security procedures to maintain secure data storage.

Les activités de nature statistique de la direction sont menées en vertu de la *Loi sur la statistique*. Des statistiques sur la population et l'économie ont été présentées dans des bulletins distribués de façon régulière au sein du gouvernement provincial. En 2002-2003, le contenu du site Web du ministère des Finances a été élargi, et les données socio-économiques et démographiques existantes ont été maintenues et mises à jour afin de mettre davantage de données statistiques sur le Nouveau-Brunswick à la portée du public. La direction a aussi rassemblé, de façon ponctuelle, des profils socio-économiques des régions de la province.

La direction participe aux travaux de nombreux comités et elle consulte les personnes intéressées sur des questions ayant trait aux données de Statistique Canada. Elle collabore étroitement avec Statistique Canada et elle représente le gouvernement à l'occasion des discussions fédérales-provinciales touchant les questions statistiques examinées par le Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial de la politique statistique et ses comités.

La direction a coordonné, avec Statistique Canada, la présentation de la gamme de produits et de services en rapport avec le recensement de 2001 et elle a préparé des communiqués et des tableaux afin de communiquer les données obtenues lors de ce recensement. De plus, la direction a participé à l'analyse des études de la couverture du recensement de 2001, elle a assisté à l'atelier de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes et elle a visité le nouveau centre régional de données de Statistique Canada à l'Université du Nouveau-Brunswick, à Fredericton. La direction a joué un rôle clé pour ce qui est de coordonner la réaction de l'Atlantique à l'établissement d'une entente de consortium donnant accès aux données électroniques directement par le truchement de Statistique Canada au lieu d'un distributeur secondaire. L'entente a eu pour effet de diminuer les coûts d'acquisition de données électroniques de la division. Pour pouvoir profiter de l'accès amélioré aux données de Statistique Canada, la direction a adopté des procédures de sécurité supplémentaires destinées à protéger le stockage des données.

Budget and Financial Management Division

The mission of the Budget and Financial Management Division is to promote the effective and efficient use of the financial resources of government and to provide secretariat services to the Board of Management.

The division provides services in three core business areas: Board of Management secretariat services *(see page 16)*, budget preparation and monitoring, and alternative service delivery. The nature of these and other initiatives assigned to the division allows it to offer developmental opportunities for the government's internship program and, on occasion, secondments from other divisions of the department and the rest of government.

Budget Preparation and Monitoring

Officials of the division play a key role in developing budgets and implementing multi-year expenditure plans that are in keeping with the stated fiscal objectives of government. These plans are continually monitored so that changes in the fiscal forecast can be anticipated and responded to appropriately. The division provides analysis, advice and restraint options for consideration by government. It is also part of the division's mandate to monitor the budget and develop and co-ordinate the expenditure forecasts.

The division achieved the following objectives during the 2002-2003 fiscal year:

- prepared forecasts of provincial expenditures quarterly and for multi-year fiscal framework presentations and the annual budget;

- developed and implemented the 2003-2004 budget process for ordinary, capital, special purpose and special operating agency accounts

Division de la gestion financière et du budget

La mission de la Division de la gestion financière et du budget est de préconiser une utilisation efficace et efficiente des ressources financières du gouvernement et de fournir des services de secrétariat au Conseil de gestion.

La division offre des services dans trois secteurs d'activité de base : services de secrétariat au Conseil de gestion *(voir la page 16)*, préparation et suivi du budget, et diversification des modes de prestation des services. La nature de ces services et les autres projets qui lui sont assignés lui permettent d'offrir des possibilités de perfectionnement par l'entremise du programme de stages gouvernemental et, à l'occasion, d'affectations provisoires de membres du personnel d'autres divisions du ministère et d'autres entités du gouvernement.

Préparation et suivi du budget

Les responsables de la Division de la gestion financière et du budget jouent un rôle clé dans l'élaboration des budgets et de la mise en œuvre de plans de dépenses pluriannuels s'inscrivant dans les objectifs financiers énoncés par le gouvernement. Ces plans sont suivis de près de façon continuelle afin de prévoir tout changement dans les prévisions financières et d'y réagir de façon appropriée. La division présente au gouvernement des analyses, des conseils et des options de restrictions. Le suivi du budget ainsi que l'élaboration et la coordination des prévisions de dépenses font aussi partie de son mandat.

Au cours de l'exercice 2002-2003, la division a atteint les objectifs suivants :

- préparation des prévisions des dépenses provinciales de façon trimestrielle et en vue des présentations sur le plan financier pluriannuel et du budget annuel;

- élaboration et mise en œuvre du processus budgétaire de 2003-2004 pour le compte ordinaire, le compte de capital, le compte à but

consistent with government's fiscal plan;

- prepared the 2003-2004 Main Estimates;

- monitored implementation of the ordinary, capital, special purpose and special operating agency accounts on behalf of the chair of the Board of Management;

- prepared the expenditure portion of the 2001-2002 Major Variance Analysis for Volume 1 of Public Accounts, and

- reviewed, on a quarterly basis, reports indicating the projected yearly cash flow for major projects approved as part of the capital budget process; included in this report is a summary of change orders by project.

Alternative Service Delivery

Activities within the scope of public-private partnering continue to be a function of the Budget and Financial Management Division. The division co-ordinates the completion of financial evaluations for partnering opportunities, participates in the overall evaluation processes, and assists in the finalization of partnership contracts.

The Department of Finance continues to play an evaluative role in all privatization proposals submitted to the Board of Management. This evaluation ensures all proposed privatizations are consistent with the objectives and criteria identified in the privatization policy, and that all implications of privatization have been identified.

During 2002-2003, no partnership opportunities or privatization proposals were brought forward for analysis.

spécial et le compte des organismes de services spéciaux, conformément au plan financier du gouvernement;

- préparation du budget principal des dépenses pour l'exercice 2003-2004;

- suivi de la mise en œuvre du compte ordinaire, du compte de capital, du compte à but spécial et du compte des organismes de services spéciaux au nom du président du Conseil de gestion;

- préparation de la section portant sur les dépenses de l'analyse des principaux écarts figurant dans le volume 1 des Comptes publics de 2001-2002;

- examen trimestriel du rapport sur les prévisions des mouvements de trésorerie annuels pour les principaux projets approuvés dans le budget de capital, dont un résumé des ordres de modification selon les projets.

Diversification des modes de prestation des services

La Division de la gestion financière et du budget continue de se charger des activités liées à la création de partenariats entre les secteurs public et privé. Elle coordonne la réalisation d'évaluations financières portant sur les possibilités de partenariat, elle participe aux procédés d'évaluation globaux et elle contribue à la mise au point des contrats de partenariat.

Le ministère des Finances continue à jouer un rôle d'évaluation dans toutes les propositions de privatisation présentées au Conseil de gestion. Une telle évaluation permet de s'assurer que les privatisations proposées sont conformes aux objectifs et aux critères établis dans la politique sur la privatisation et que toutes les répercussions de la privatisation ont été relevées.

Au cours de 2002-2003, aucune proposition de partenariat ou de privatisation n'a été soumise pour analyse.

Treasury Division

The Treasury Division is responsible for financing the Province's cash requirements; cash management for the Consolidated Fund; administration of outstanding debenture debt; liability and investment management; administration of various pension, sinking and special purpose trust funds; financial policy analysis and advice; Crown corporation and municipal financing, and strategic marketing of New Brunswick to investors.

Financial Operations and Policy

The branch is responsible for developing and co-ordinating the division's operating policies with respect to financing, investing and risk and liability management. It is responsible for credit assessment work, including maintenance of relevant databases and for forecasting and monitoring debt related costs. The branch is also responsible for co-ordinating work on special projects, providing advice to government on matters of a financial nature and matters related to the legislature, and managing the New Brunswick Municipal Finance Corporation.

During 2002-2003, the branch arranged and participated in presentations to credit rating agencies and assisted in the development of the Innovation Foundation Trust, University Infrastructure Trust and the Nuclear Waste Trust Fund. The branch also provided advice on a number of matters of a financial nature, co-ordinated meetings of the New Brunswick Municipal Finance Corporation and continued to be the departmental liaison for the Fredericton-Moncton highway project.

Division de la trésorerie

La Division de la trésorerie doit assurer le financement des besoins de trésorerie du gouvernement provincial, la gestion de la caisse du fonds consolidé, la gestion de la dette sous forme de débentures non amortie, la gestion du passif et des placements, l'administration des régimes de retraite, des fonds d'amortissement et des fonds en fiducie à but spécial, l'analyse des politiques financières et la prestation de conseils en la matière, le financement des sociétés de la Couronne et des municipalités, et la mise en valeur stratégique du Nouveau-Brunswick auprès des investisseurs.

Politiques et opérations financières

Cette direction est chargée d'élaborer et de coordonner les politiques opérationnelles de la division quant au financement, aux placements et à la gestion des risques et du passif. Elle s'occupe des activités d'évaluation du crédit, y compris la mise à jour des banques de données pertinentes, ainsi que de la prévision et du suivi des coûts liés à la dette. Elle veille aussi à coordonner les activités relevant de projets spéciaux, à conseiller le gouvernement sur des questions d'ordre financier ou ayant trait à l'Assemblée législative et à gérer la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick.

Durant l'exercice 2002-2003, la direction a joué un rôle, à titre d'organisatrice et de participante, dans les exposés aux agences d'évaluation du crédit, et elle a contribué à l'élaboration de la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick, du Fonds de fiducie pour l'infrastructure universitaire et du fonds de fiducie pour financer la gestion des déchets radioactifs. Elle a également donné des conseils sur un certain nombre de questions financières, elle a coordonné les réunions de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick et elle a continué à jouer un rôle de liaison ministérielle pour le projet de la route reliant Fredericton et Moncton.

Liability and Risk Management

The branch is responsible for long-term financing for the Province and its agencies, management of liabilities for the Province and the New Brunswick Municipal Finance Corporation, and management of financial assets. The branch consists of a capital markets group and a trust fund administration group.

Capital Markets

This group is responsible for all operational aspects associated with outstanding and new debenture issues including settlement, reporting and liability management. It makes recommendations respecting the methods and timing of long-term financing for the Province, NB Power and the New Brunswick Municipal Finance Corporation. The group also contributes to special projects related to Provincial funding and investments.

During 2002-2003 the group negotiated the sale of five public bond issues totalling $1.8 billion in addition to the sale of $73.1 million worth of bonds to the CPP Investment Fund. Approximately $545 million was used for general Provincial purposes, $504 million to refinance maturing issues and $742 million for NB Power's general purposes and refinancing.

Two bond issues, totalling nearly $77 million, were negotiated for the New Brunswick Municipal Finance Corporation. The group also administers certain financial aspects of the corporation.

Gestion du passif et des risques

Cette direction est chargée du financement à long terme du gouvernement provincial et de ses organismes, de la gestion du passif de la province et de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, ainsi que de la gestion des avoirs financiers. Elle se compose de deux sections chargées respectivement des marchés financiers et de l'administration des fonds en fiducie.

Marchés financiers

Cette section est chargée de tous les aspects opérationnels associés aux débentures non amorties et aux nouvelles débentures, y compris le règlement, l'établissement de rapports et la gestion du passif. Elle formule des recommandations sur les méthodes et le calendrier de financement à long terme du gouvernement, d'Énergie NB et de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick. La section participe aussi à des projets spéciaux liés au financement et aux investissements provinciaux.

Au cours de l'exercice 2002-2003, cette section a négocié cinq émissions publiques d'obligations totalisant 1,8 milliard de dollars, en plus de vendre des obligations pour un total de 73,1 millions de dollars au Fonds d'investissement du RPC. Environ 545 millions de dollars ont été utilisés pour les besoins généraux de la province, 504 millions de dollars ont servi à refinancer les obligations arrivées à échéance et 742 millions de dollars ont été consacrés au refinancement et aux besoins généraux d'Énergie NB.

Deux émissions d'obligations, d'une valeur totale de 77 millions de dollars, ont été négociées pour la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick. La section administre également certains aspects financiers de la Corporation.

Trust Fund Administration

The group is responsible for advising the Minister of Finance and the Board of Management on trusteeship issues. The Minister of Finance is trustee for 11 sinking and special purpose trust funds, and the Board of Management is trustee for three pension plans.

The group administers the trustee functions required by legislation, including financial controls, preparation and analysis of financial statements, custody of securities, authorization of payments out of the funds, deposits into funds, the receipt of sinking fund installments and analysis of pension liabilities.

The group also provides investment advice to an independently trusteed pension plan for certain provincial employees.

Treasury Services

The branch is responsible for the cash management of the Province's Consolidated Fund, sinking fund and various trust funds, as well as the Province's overall banking arrangements. Specific functions include preparing cash flow forecasts; carrying out short-term borrowing for the Province and its agencies through its treasury bill program, as well as short-term investing for the Province, its agencies and trust funds; executing foreign exchange transactions on behalf of the Province and trust funds; executing bond purchases on behalf of the sinking and trust funds; as well as receiving and depositing all revenues in a timely way to minimize short-term financing charges. The branch also has responsibility for all of the Province's banking arrangements and negotiation of banking fees as well as special finance or banking agreements.

Administration des fonds en fiducie

Cette section offre des conseils au ministre des Finances et au Conseil de gestion sur les questions de gestion fiduciaire. Le ministre des Finances est le fiduciaire de onze fonds d'amortissement et fonds en fiducie à but spécial, tandis que le Conseil de gestion administre trois régimes de retraite.

La section assume les fonctions relatives à l'administration fiduciaire exigées par la loi, à savoir le contrôle financier, la préparation et l'analyse des états financiers, la garde des titres, l'autorisation d'effectuer des paiements sur les fonds en fiducie, les dépôts sur les fonds en fiducie, la perception des versements aux fonds d'amortissement et l'analyse du passif découlant des régimes de retraite.

La section fournit également des conseils en matière de placement pour un régime de retraite de certains employés du gouvernement provincial, qui est géré par un fiduciaire indépendant.

Services de Trésorerie

Cette direction est chargée de la gestion des caisses du fonds consolidé, du fonds d'amortissement et des divers fonds en fiducie du gouvernement provincial, ainsi que des ententes bancaires générales de ce dernier. Parmi ses fonctions, notons la préparation des prévisions des mouvements de trésorerie, la souscription d'emprunts à court terme pour le compte du gouvernement provincial et de ses organismes au moyen de son programme de bons du Trésor, la réalisation de placements à court terme pour le gouvernement, ses organismes et ses fonds en fiducie, l'exécution d'opérations de change pour le compte du gouvernement et de ses fonds en fiducie, l'achat d'obligations au nom des fonds d'amortissement et en fiducie, ainsi que la perception et le dépôt en temps opportun de toutes les recettes de façon à minimiser les frais de financement à court terme. Cette direction est également chargée de la totalité des ententes bancaires et de la négociation des frais bancaires ainsi que des ententes financières ou bancaires particulières.

During 2002-2003, the branch borrowed $2.3 billion in short-term provincial bills, transacted $329 million in foreign exchange, and invested $75 billion in short-term investments, as well as $406.3 million in long-term instruments over the past fiscal year.

Investor Relations

The branch is responsible for the strategic marketing of New Brunswick to the financial community in Canada and abroad. The branch produces and distributes timely and pertinent information that accurately reflects the Province's financial and economic position to assist investors in their decisions regarding Province of New Brunswick securities. The branch maintains regular contact with the financial community and provides advice to government regarding investor relations.

The Province's financial and economic position was actively promoted within the financial markets and to select business media outside the province. A financial facts sheet was produced and distributed to key financial contacts. These contacts were also kept informed of important financial issues regarding New Brunswick. An investor relations Web presence is maintained. The branch has also developed and activated an investor relations database and tracking system. Presentations about the Province's economic and fiscal position were made to several groups of investors.

Durant l'exercice 2002-2003, la direction a fait des emprunts à court terme de 2,3 milliards de dollars et effectué des opérations de change pour une valeur de 329 millions de dollars. Elle a aussi investi 75 milliards de dollars à court terme et 406,3 millions de dollars à long terme au cours de cet exercice financier.

Relations avec les investisseurs

La direction est chargée de la mise en valeur stratégique du Nouveau-Brunswick auprès de la communauté financière du Canada et de l'extérieur. Elle produit et distribue des renseignements opportuns et pertinents qui représentent avec exactitude la situation financière et économique de la province afin de guider la prise de décisions des investisseurs concernant les titres émis par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. De plus, elle maintient un contact régulier avec les milieux financiers et elle conseille le gouvernement en matière de relations avec les investisseurs.

La situation financière et économique de la province a été activement mise en valeur auprès des marchés financiers et de médias d'affaires choisis de l'extérieur de la province. Un survol des données financières a été produit et distribué à des personnes-ressources des milieux financiers, qui ont été tenues au courant des questions importantes concernant le Nouveau-Brunswick sur le plan financier. Une section portant sur les relations avec les investisseurs est maintenue sur le site Internet. La direction a de plus élaboré et lancé une base de données et un système de suivi des relations avec les investisseurs. Des exposés sur la situation financière et économique de la province ont été présentés à plusieurs groupes d'investisseurs.

Revenue and Taxation Division

The Revenue and Taxation Division provides policy advice, information and recommendations with respect to the analysis, design and implementation of the Province's tax policies and provides fair, effective and efficient administration of tax and regulatory programs.

The division also provides support regarding the development, implementation and administration of New Brunswick's lottery and gaming policy, as well as policy advice and information in respect of federal-provincial-territorial tax policy relations.

Tax Policy Branch

The Tax Policy Branch researches and analyzes tax policy issues. It develops options, provides information, advice and recommendations, and implements legislative measures in support of the government's tax policy priorities. The policy work of the branch includes all areas of taxation: income tax (corporate and personal); consumption taxes (HST, gasoline and motive fuel tax, tobacco tax); property tax, and other taxes. In addition, the branch provides support to the government in the development and implementation of lottery and gaming policy.

Responsibilities of the Tax Policy Branch include:

- analysis of social, economic and revenue impacts of the Province's tax system and tax policy options;

Division du revenu et de l'impôt

La Division du revenu et de l'impôt offre des conseils d'orientation stratégique et de l'information et elle formule des recommandations au sujet de l'analyse, de l'élaboration et de la mise en place des politiques fiscales du gouvernement. De plus, elle assure une administration équitable, efficace et efficiente des programmes d'impôt et de réglementation.

Elle offre aussi un soutien quant à la conception, à la mise en œuvre et à l'administration de la politique du Nouveau-Brunswick en matière de loteries et de jeux de hasard ainsi que des conseils d'orientation stratégique et de l'information sur les relations fédérales-provinciales-territoriales en matière de politiques fiscales.

Direction de la politique de l'impôt

La Direction de la politique de l'impôt effectue des recherches et des analyses sur des questions ayant trait aux politiques fiscales. Elle élabore des options, elle offre des renseignements, des conseils et des recommandations, et elle met en œuvre des mesures législatives appuyant les priorités du gouvernement en matière de politiques fiscales. Le travail d'élaboration des politiques de la direction a trait à tous les aspects de l'imposition: impôt sur le revenu (des sociétés et des particuliers), taxes à la consommation (TVH, taxe sur l'essence et les carburants, taxe sur le tabac), impôt foncier et autres taxes. De plus, la direction aide le gouvernement à élaborer et à mettre en œuvre la politique en matière de loteries et de jeux de hasard.

Les responsabilités de la direction de la politique de l'impôt sont les suivantes:

- analyse des incidences sociales et économiques du système d'imposition provincial et des options en matière de politiques fiscales et de leurs répercussions sur les recettes;

- design and formulation of tax measures, benefits and credits;
- development and implementation of tax and gaming legislation and regulations;
- development of tax studies and discussion papers;
- development of tax models in support of tax research;
- development of tax policy options and proposals for the annual budget and, subsequently, the drafting of the tax measures section of the budget document;
- provision of policy advice and information in respect of tax policy relations with the Government of Canada and other provincial governments;
- negotiation of tax co-operation, collection and administration agreements plus the ongoing maintenance of those agreements with the federal government;
- negotiation and liaison with the federal government regarding tax policy matters including HST, tobacco tax, personal income tax and corporate income tax;
- provision of information to the general public and the private sector in the interest of providing a better understanding of tax policy measures and the tax system in general;
- monitoring of tax developments in other jurisdictions;
- development and implementation of New Brunswick's policies with respect to lotteries, gaming and harness racing, and

- conception et formulation de mesures, d'avantages et de crédits d'impôt;
- élaboration et mise en œuvre des lois et des règlements en matière d'imposition et de jeux de hasard;
- réalisation d'études et de documents de travail sur la fiscalité;
- élaboration de modèles d'imposition à l'appui des recherches dans ce domaine;
- élaboration d'options en matière de politiques fiscales et de propositions pour le budget annuel, puis rédaction de la section du document budgétaire portant sur les mesures fiscales;
- prestation de conseils d'orientation stratégique et d'information sur les relations avec le gouvernement du Canada et les autres gouvernements provinciaux en matière de politiques fiscales;
- négociation d'ententes de collaboration, de perception et d'administration fiscales, et maintien de ces ententes avec le gouvernement fédéral;
- négociation et liaison avec le gouvernement fédéral concernant des questions de politiques fiscales, y compris en ce qui a trait à la TVH, à la taxe sur le tabac, à l'impôt sur le revenu des particuliers et à l'impôt sur le revenu des sociétés;
- prestation de renseignements au grand public et au secteur privé afin d'assurer une meilleure compréhension des mesures relatives aux politiques fiscales et du système d'imposition en général;
- suivi de la structure fiscale des autres provinces;
- élaboration et mise en œuvre des politiques du Nouveau-Brunswick en matière de loteries, de jeux de hasard et de courses attelées;

- provision of secretariat services to the Lotteries Commission of New Brunswick.

In 2002-2003, the branch designed and implemented the personal and corporate tax measures announced in the budget. The accomplishments of the branch include the elimination of another 15,000 tax filers from paying provincial income taxes by increasing the Low-income Tax Reduction threshold to $12,500. Families earning up to $20,000 will also no longer pay provincial income tax. Other tax reductions implemented by the branch include: a reduction in the small business tax rate to 3.5% on July 1, 2002, and to 3% on Jan. 1, 2003; an increase in the small business income threshold to $350,000 on July 1, 2002, and to $400,000 on Jan. 1, 2003, giving New Brunswick businesses the highest income threshold in the country, and a reduction in the general corporate income tax rate to 14.5% on July 1, 2002, and to 13% on Jan. 1, 2003.

In addition, the branch co-ordinated and implemented New Brunswick's Research and Development (R and D) Tax Credit change from a 10% non-refundable tax credit to a 15%, fully refundable tax credit. The branch also designed a new Small Business Investor Tax Credit, which provides a 30% non-refundable personal income tax credit of up to $15,000 per year on eligible investments made by New Brunswickers.

The branch developed the new *Taxpayer Protection Act*, which requires voter approval for the creation of any new taxes or tolls on roads. The tax protection measures require voter approval through a province-wide, binding referendum held in conjunction with the triennial municipal elections.

- prestation de services de secrétariat à la Commission des loteries du Nouveau-Brunswick.

En 2002-2003, la direction a élaboré et appliqué les mesures annoncées dans le budget relativement à l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés. Les réalisations de la direction incluent l'exonération de l'impôt provincial sur le revenu pour 15 000 autres déclarants, en augmentant à 12 500 $ le seuil d'imposition pour la réduction d'impôt applicable aux faibles revenus. Les familles ayant un revenu maximal de 20 000 $ seront aussi exonérées de l'impôt provincial sur le revenu. Voici d'autres réductions d'impôt mises en place par la direction : réduction du taux d'imposition des petites entreprises à 3,5 % le 1er juillet 2002 et à 3 % le 1er janvier 2003; seuil d'imposition des petites entreprises relevé à 350 000 $ le 1er janvier 2002 et à 400 000 $ le 1er janvier 2003, donnant aux entreprises du Nouveau-Brunswick le seuil d'imposition le plus élevé du pays; réduction du taux d'imposition général du revenu des sociétés à 14,5 % le 1er juillet 2002 et à 13 % le 1er janvier 2003.

La direction a de plus coordonné et mis en œuvre l'augmentation du crédit d'impôt pour la recherche et le développement du Nouveau-Brunswick. Ce crédit d'impôt non remboursable de 10 % est devenu un crédit d'impôt pleinement remboursable de 15 %. La direction a aussi conçu un nouveau crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises, qui prévoit un crédit d'impôt sur le revenu des particuliers non remboursable de 30 %, jusqu'à concurrence de 15 000 $ par année, pour les investissements admissibles faits par des gens du Nouveau-Brunswick.

La direction a élaboré la nouvelle *Loi sur la protection des contribuables*, en vertu de laquelle les nouveaux impôts ou droits de péage doivent être soumis à l'approbation des électeurs. Les mesures de protection rendent obligatoire l'approbation des électeurs par voie de référendum provincial ayant force obligatoire et tenu au moment des élections municipales triennales.

The branch implemented amendments to the *New Brunswick Income Tax Act* to match the existing federal Political Contributions Tax Credit. This will increase the amount of the provincial income tax credit from 75% of the first $100 contribution to 75% of the first $200 contribution.

Effective March 1, 2003, in co-operation with Nova Scotia and Prince Edward Island, the *Maritime Provinces Harness Racing Commission Act* was amended to remove the promotional responsibilities of the commission and to more clearly define its regulatory role.

On March 19, 2002, the Province announced that the Atlantic Lottery Corporation (ALC) would assume responsibility for both the supply and the maintenance and technical support for New Brunswick's video lottery program. The ALC continues to be responsible for the conduct and management of the program. It was also projected, with the changes in delivery of the video lottery terminal program, that lottery revenues would increase by $20 million per year. Transition of the program to the ALC was completed, and all video lottery terminals in New Brunswick are now equipped with responsible gaming features.

Revenue Administration Branch

The Revenue Administration Branch administers assigned revenue and taxation programs associated primarily with real property and consumption taxes.

The branch is headed by the provincial tax commissioner and consists of three operational sections: Tax Program Administration, Audit Services and Account Management.

La direction a apporté des modifications à la *Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* pour rendre le crédit d'impôt pour contributions politiques conforme au crédit d'impôt fédéral. Le crédit d'impôt provincial de 75 % des contributions pour les premiers 100 $ est passé à 75 % des contributions pour les premiers 200 $.

Le 1er mars 2003, de concert avec les gouvernements de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a apporté des modifications à la *Loi sur la Commission des courses attelées des provinces Maritimes*. Ces modifications visaient à libérer la Commission de ses responsabilités en matière de promotion et à définir plus clairement son rôle de réglementation.

Le 19 mars 2002, le gouvernement a annoncé que la Société des loteries de l'Atlantique Inc. (SLA) se chargerait de l'approvisionnement des appareils de loterie vidéo, de même que de l'entretien et des services de soutien technique, en plus de conserver ses responsabilités relatives à la direction et à la gestion du programme de loterie vidéo. On prévoit que cette modification de l'exécution du programme permettra d'augmenter les recettes de loterie de 20 millions de dollars par année. Le programme a été transféré à la SLA, et tous les appareils de loterie vidéo au Nouveau-Brunswick sont maintenant dotés de fonctions permettant d'en limiter l'utilisation excessive.

Direction de l'administration du revenu

La Direction de l'administration du revenu administre les programmes ayant trait aux recettes et à l'imposition associés principalement à l'impôt foncier et aux taxes à la consommation.

Elle est dirigée par le commissaire de l'impôt provincial et elle se compose de trois sections: Administration des programmes d'impôt, Services de vérification et Gestion des comptes.

Tax Program Administration

The Tax Program Administration section is responsible for certain program administration requirements of the property and consumption tax programs and provides other general administrative services to the branch. This section consists of the Tax Program Unit and the Inspection and Investigation Unit.

Tax Program Unit

Responsibilities include:

- development and ongoing review of administrative policies and procedures;
- development and ongoing review of tax guides, bulletins and tax information posted on the department's Web site;
- provision of information to the public, expert advice and consultation;
- provision of registration and licensing services for taxation programs;
- assistance with the development of the Revenue and Taxation Division's legislative proposals;
- liaison with stakeholders and special interest groups regarding the administration of property and consumption tax programs;
- interpretations of tax legislation, including training for internal staff and direction to taxpayers, and
- leadership in the preparation of training and operational manuals.

Administrative accomplishments of the unit during the 2002-2003 fiscal year included:

Administration des programmes d'impôt

La Section de l'administration des programmes d'impôt est chargée de certains aspects de l'administration des programmes d'impôt foncier et de taxes à la consommation et elle offre d'autres services administratifs généraux à la direction. Elle se compose de l'Unité des programmes d'impôt et de l'Unité des inspections et des enquêtes.

Unité des programmes d'impôt

Les responsabilités de cette unité sont les suivantes:

- élaboration de directives et de procédures administratives, et examen continu de celles-ci;
- élaboration et examen continu de guides, de bulletins et de renseignements fiscaux à être affichés sur le site Web du ministère;
- prestation de renseignements au public, de conseils de spécialistes et de services de consultation;
- prestation de services d'enregistrement et de délivrance de permis et de licences relativement aux programmes d'impôt;
- aide à l'élaboration des propositions législatives de la Division du revenu et de l'impôt;
- liaison avec les divers intervenants et groupes d'intérêts concernant l'application des programmes d'impôt foncier et de taxes à la consommation;
- interprétation des lois fiscales, incluant l'offre d'une formation au personnel interne et la transmission de directives aux contribuables;
- direction de la préparation des manuels de formation et d'exploitation.

Parmi les réalisations administratives de l'unité au cours de l'exercice 2002-2003, notons les suivantes :

- participation in the federal/provincial/industry Canadian Fuel Tax Project and the National Tobacco Tax Committee, the mandate of which is to simplify and standardize the administration and collection of fuel and tobacco tax revenues across the country;

- administration of the Provincial Vehicle Tax (PVT) and the Tangible Personal Property Tax (TPPT) legislation applicable, respectively, to the private sale of vehicles and the private sale of boats and aircraft in New Brunswick including training of Service New Brunswick (SNB) staff across the province on the proper application of tax at the point of registration;

- monitoring the performance of, and providing statistics on, the different tax programs;

- provision of ongoing instruction to, and monitoring of service delivery agents;

- liaison with SNB to improve delivery of licensing and registration services to the trucking industry;

- responded to 70,304 public inquiries on tax and regulatory matters;

- significantly enhanced the tax program information available on the departmental Web site, and

- administration of a licensing program covering 1,126 registrants under the International Fuel Tax Agreement (IFTA), 41 gasoline and motive fuel wholesalers and 803 retailers, 42 tobacco wholesalers, 1,956 tobacco retailers and 3,588 exempt fuel card holders.

- participation au projet fédéral-provincial de la taxe sur le carburant mené conjointement avec les entreprises concernées ainsi qu'au comité national de la taxe sur le tabac, dont le mandat est de simplifier et d'uniformiser, à l'échelle du pays, l'administration et la perception des recettes provenant des taxes sur les carburants et le tabac;

- application des lois relatives à la taxe provinciale sur les véhicules (TPV) et à la taxe sur les biens personnels désignés (TBPD), qui s'appliquent respectivement aux ventes privées de véhicules et aux ventes privées de bateaux et d'aéronefs au Nouveau-Brunswick, y compris la formation de tout le personnel de Services Nouveau-Brunswick (SNB) sur l'application appropriée de la taxe au point d'immatriculation;

- suivi des résultats des différents programmes d'impôt et présentation de statistiques sur ces programmes;

- direction et suivi continus des activités des agents de prestation des services;

- liaison avec Service Nouveau-Brunswick en vue d'améliorer la prestation des services d'enregistrement et de délivrance de permis et de licences offerts aux intervenants du secteur du camionnage;

- traitement de 70 304 demandes de renseignements du public sur des questions de fiscalité et de réglementation;

- amélioration considérable des renseignements relatifs aux programmes d'impôt sur le site Web du ministère;

- administration d'un programme de délivrance de permis et de licences applicable à 1 126 inscrits en vertu de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants, à 41 grossistes d'essence et de carburants, à 803 détaillants d'essence et de carburants, à 42 grossistes de tabac, à 1 956 détaillants de tabac et à 3 588 titulaires d'une carte d'exemption de la taxe sur les carburants.

Inspection and Investigation Unit

Responsibilities include:

- education of vendors and consumers to enhance voluntary compliance with the tax laws administered by the branch;
- performing inspections and investigations of the operations of taxpayers and collectors to ascertain compliance with legislative and regulatory requirements, and
- undertaking corrective measures where necessary.

During the fiscal year, the unit continued to provide and/or acquire training in various program areas, with particular emphasis on fuel consumer groups, the IFTA program, the administrative agreements established with various First Nations, and general legal aspects of inspection and investigation. Administratively, the monitoring of the inspection and investigation programs was enhanced to provide a more accurate assessment of activities and results.

For example, the unit completed:

- 1,296 tobacco retailer inspections and 624 fuel retailer inspections;
- 67 tobacco retailer educational visits and 31 fuel retailer educational visits, and
- 50 investigations of various types.

Unité des inspections et des enquêtes

Les responsabilités de cette unité sont les suivantes:

- sensibilisation des vendeurs et des consommateurs en vue d'améliorer l'observation volontaire des lois fiscales qui relèvent de la direction;
- inspection des activités des contribuables et des percepteurs de taxes et réalisation d'enquêtes afin de veiller au respect des lois et des règlements;
- mise en place de mesures correctives, au besoin.

Au cours de l'exercice financier, l'unité a continué à fournir et à acquérir de la formation dans divers secteurs de programme, mettant un accent particulier sur les groupes de consommateurs de carburants, l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants, les ententes administratives établies avec diverses Premières nations et les aspects juridiques des inspections et des enquêtes. Sur le plan administratif, le suivi des programmes d'inspection et d'enquête a été amélioré de manière à fournir une évaluation plus exacte des activités et des résultats.

L'unité, par exemple, a effectué :

- 1 296 inspections auprès de détaillants de tabac et 624 inspections auprès de détaillants de carburants;
- 67 visites à des fins éducatives auprès de détaillants de tabac et 31 auprès de détaillants de carburants;
- 50 enquêtes variées.

These resulted in:

- 146 tickets of which 44 were for tobacco violations and 102 were for fuel violations; also, 87 were warnings and 59 were fines amounting to $15,064;

- 34 seizures, of which 31 were tobacco seizures and three were fuel seizures, and

- 16 referrals to audit.

In addition, presentations about tobacco have been provided to local law enforcement and regulatory agencies. This resulted in an increase in charges under the *Tobacco Tax Act.* Fines totalled $238,055 last year.

Audit Services

A key component of maximizing voluntary compliance is an effective auditing program targeted at areas of revenue risk. The section is committed to ensuring that a level playing field exists for all taxpayers and for allocating its resources to ensure maximum compliance with the assigned laws.

Audit Services is responsible for:

- delivering a comprehensive tax auditing program with a primary focus on gasoline and motive fuel tax and tobacco tax, but also including bulk sales clearance certificate requests pertaining to the former *Social Services and Education Tax Act;*

- conducting fuel tax audits on New Brunswick - based inter-jurisdictional carriers as a member jurisdiction of IFTA;

Ces démarches ont donné lieu à :

- 146 contraventions, dont 44 pour des infractions relatives au tabac et 102 pour des infractions relatives au carburant. De plus, 87 des contraventions étaient des mises en garde et 59 étaient des amendes. Les amendes se sont élevées à 15 064 $;

- 34 saisies, dont 31 saisies de tabac et trois saisies de carburant;

- 16 renvois aux Services de vérification.

En outre, des exposés sur le tabac ont été présentés à la police et aux organismes de réglementation à l'échelle locale, ce qui a suscité une augmentation des accusations portées en vertu de la *Loi de la taxe sur le tabac*. L'an dernier, les amendes ont totalisé 238 055 $.

Services de vérification

Un programme de vérification efficace ciblant les domaines à risque en matière de revenu représente un élément essentiel pour maximiser l'observation volontaire. Les Services de vérification sont résolus à veiller au traitement équitable de tous les contribuables et à allouer les ressources de façon à garantir une conformité maximale aux lois pertinentes.

Les Services de vérification :

- appliquent un programme exhaustif de vérification fiscale portant principalement sur la taxe sur l'essence et les carburants et la taxe sur le tabac, mais incluant les demandes de certificat d'attestation de paiement de la taxe pour les ventes en bloc concernant l'ancienne *Loi sur la taxe pour les services sociaux et l'éducation*;

- à titre de gouvernement membre de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants, les services réalisent des vérifications relativement à la taxe sur les carburants auprès de transporteurs basés au Nouveau-Brunswick qui se déplacent au Canada et aux États-Unis;

- performing audits on registration fees on New Brunswick-based inter-jurisdictional carriers as a member of the International Registration Plan (IRP) on behalf of the Department of Public Safety;

- reviewing allocations of income by corporations under income tax and large corporation capital tax legislation;

- performing audits on lottery licence holders under the Lotteries Commission terms and conditions, in conjunction with the Department of Public Safety;

- providing guidance and feedback in drafting and implementing legislation, conducting special projects, and providing support to the appeal process, and

- strategically working, as part of a national initiative, to reduce the number of individuals and businesses operating in the underground economy.

Enhancing voluntary compliance represents a significant element in the branch's core responsibility of collecting taxes. It is believed that attitudes towards compliance with tax laws may be positively influenced at earlier stages with effective education programs.

During 2002-2003, efforts continued to update policies, procedures and systems in order to automate audit operations. The section also started development of computerized working papers, on behalf of the Department of Public Safety, for the International Registration Plan program.

- à titre de membre du Plan international d'immatriculation, les services réalisent au nom du ministère de la Sécurité publique des vérifications relatives aux droits d'immatriculation auprès des transporteurs basés au Nouveau-Brunswick qui se déplacent au Canada et aux États-Unis;

- examinent la répartition des revenus des sociétés en vertu des dispositions législatives concernant l'impôt sur le revenu et l'impôt sur le capital des grandes sociétés;

- réalisent des vérifications de titulaires d'une licence de loteries en vertu des modalités de la Commission des loteries, et ce, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique;

- offrent des conseils et des commentaires en vue de la rédaction et de la mise en œuvre des lois, réalisent des projets spéciaux et offrent un soutien relatif au processus d'appel;

- participent de façon stratégique à une mesure nationale visant à réduire le nombre de personnes et d'entreprises œuvrant au sein de l'économie souterraine.

Le renforcement de l'observation volontaire des lois est un élément important de la responsabilité fondamentale de la direction, qui consiste à percevoir les taxes. Les Services de vérification sont d'avis qu'il est possible d'influencer positivement les attitudes à l'égard de l'observation des lois fiscales en offrant, dès le départ, des programmes éducatifs efficaces.

Au cours de l'exercice 2002-2003, on a continué de mettre à jour les directives, les modalités et les systèmes dans le but d'informatiser les activités de vérification. La section a aussi commencé, pour le compte du ministère de la Sécurité publique, l'élaboration de documents de travail informatisés pour le programme du Plan international d'immatriculation.

The unit continues to use a self-directed team concept for developing work plans and training. The emphasis is on risk-based account selection to encourage taxpayer compliance, provide education and ensure geographic and industry coverage.

The audit program continued to focus on areas with identified risk factors as well as a number of cases selected at random. It is designed to support the voluntary nature of the tax collection system by:

- giving reassurance to compliant taxpayers/ collectors that all who have an obligation will pay their fair share and will be treated consistently, and
- identifying taxpayers/collectors that are not paying or collecting the tax, recouping the revenue lost and applying the applicable penalties.

For the fiscal year ending March 31, 2003, 221 gasoline and motive fuel audits were completed under the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act*. This included four wholesalers, 25 retailers, 70 farmers, 31 wood producers, five fishers, 10 manufacturers, three silviculturists, two aquaculturists and 71 refund reviews.

Also during the year, 69 audits were completed under the IFTA: 21 high distance audits, 15 low distance audits, 28 medium distance audits and five investigations. The number of audits completed exceeded the requirements under IFTA.

Les Services de vérification continuent de faire appel à un concept d'équipe autonome pour élaborer les plans de travail et la formation. L'accent est mis sur la sélection des comptes en fonction du risque afin de favoriser l'observation fiscale, de sensibiliser les contribuables et d'étendre la vérification aux différentes régions et aux divers secteurs d'activité.

Le programme de vérification a continué de porter principalement sur les domaines pour lesquels des facteurs de risque ont été établis, ainsi que sur un certain nombre de cas sélectionnés au hasard. Ces activités visent à appuyer la nature volontaire du système de perception des taxes :

- en assurant les contribuables et les percepteurs de taxes qui sont respectueux des règles que tous verseront leurs justes parts et seront traités de la même façon;
- en détectant les cas de non-versement ou de non-perception des taxes, en récupérant les recettes non perçues et en imposant les pénalités applicables.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2003, 221 vérifications ont été réalisées en vertu de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*. Parmi ces vérifications, quatre portaient sur des grossistes, 25, sur des détaillants, 70, sur des agriculteurs, 31, sur des producteurs de bois, cinq, sur des pêcheurs, 10, sur des fabricants, trois, sur des sylviculteurs et deux, sur des aquaculteurs. De plus, 71 remboursements ont fait l'objet d'une vérification.

En outre, 69 vérifications ont été réalisées au cours de l'exercice en vertu de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants, soit 21 vérifications de transporteurs ayant parcouru de grandes distances, 15, de faibles distances et 28, des distances moyennes, de même que cinq enquêtes. Le nombre de vérifications effectuées a dépassé les conditions prévues sous l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants.

New Brunswick also participated in a compliance review of another IFTA jurisdiction, the Province of Manitoba. The Audit Services section also reviewed 295 IFTA and IRP audits performed by other jurisdictions on our behalf.

During the year, the tobacco team completed 83 retail and six wholesale vendor audits, and processed three refunds at the wholesale level. There were also three tobacco wholesale audits in progress at fiscal year-end. Some investigative work was required on several accounts.

Auditing under the *Social Services and Education Tax Act* was completed in prior years; however, during the current year, three additional audits were conducted. There were 47 bulk sales clearance certificate requests confirmed pertaining to this Act.

The Audit Services section met with Canada Customs and Revenue Agency (CCRA) officials during the year to discuss issues and obtain information and explanations related to the federal income allocation audit program for corporate income and capital taxes. The unit reviewed 100 income allocation audit files supplied by CCRA for the year.

In addition, 36 audits under the *Financial Corporation Capital Tax Act* were completed during the year.

The section conducted several audits of certain rebates allowable under the *Harmonized Sales Tax Act* (HST). These rebates pertained to the 8% provincial component of HST relating to segregated funds administered by insurance companies, and research and development expenditures of universities. One rebate was

Le Nouveau-Brunswick a aussi participé à un examen de l'observation des règles dans une autre juridiction adhérant à l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants, en l'occurrence le Manitoba. En outre, les Services de vérification ont passé en revue 295 vérifications réalisées en notre nom par d'autres juridictions en vertu de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants et du Plan international d'immatriculation.

Au cours de l'exercice, l'équipe chargée du respect des règles relatives au tabac a réalisé 83 vérifications de détaillants et six vérifications de grossistes. De plus, elle a procédé à trois remboursements à des grossistes. En fin d'exercice, trois vérifications de grossistes de tabac étaient en cours. Il a fallu faire enquête relativement à plusieurs comptes.

Les vérifications réalisées en vertu de la *Loi sur la taxe pour les services sociaux et l'éducation* ont été terminées au cours des années précédentes. Toutefois, trois vérifications additionnelles ont été réalisées au cours de l'exercice. Quarante-sept demandes de certificat d'attestation du paiement de la taxe pour les ventes en bloc ont été confirmées en rapport avec cette loi.

Le personnel des Services de vérification a rencontré des représentants de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) au cours de l'exercice pour discuter du programme fédéral de vérification de la répartition des revenus aux fins de l'impôt des sociétés et de l'impôt sur le capital. La section a passé en revue 100 dossiers de vérification de la répartition des revenus fournis par l'ADRC.

En outre, 36 vérifications ont été réalisées au cours de l'exercice en vertu de la *Loi de la taxe sur le capital des corporations financières*.

Plusieurs vérifications ont été réalisées relativement à certaines remises accordées en vertu de la *Loi sur la taxe de vente harmonisée* (TVH). Ces remises étaient liées à la portion provinciale de 8% de la TVH applicable aux fonds distincts administrés par les compagnies d'assurances et aux dépenses de recherche et d

approved on segregated funds and 25 involving the research and development area.

The auditing of charitable gaming licence holders continued in the year. Twenty-three audits were completed on behalf of the Department of Public Safety.

Account Management

The Account Management section has two responsibility areas: Tax Accounting and Refunds Unit, and the Accounts Receivable Unit. Due to the nature of the work performed in this section, customer service is a key focus. This section is in touch with the general public on a daily basis either by telephone, correspondence or visitation.

During the 2002-2003 fiscal year, the section was responsible for:

- processing property and consumption tax payments and reports;
- processing Provincial Vehicle Tax payments and Harmonized Sales Tax paid at Service New Brunswick centres;
- administering and confirming payment of Tangible Personal Property Tax on private transfers of boats and aircraft;
- providing accounting functions relating to revenue and receivables;
- monitoring and collecting outstanding receivables for property and consumption taxes;
- carrying out enforced collection procedures, where required;

développement des universités. Une remise a été approuvée dans le cas des fonds distincts, et 25, dans le domaine de la recherche et du développement.

Les vérifications de titulaires d'une licence de jeux de hasard à des fins de bienfaisance se sont poursuivies au cours de l'exercice. Vingt-trois vérifications ont été réalisées au nom du ministère de la Sécurité publique.

Gestion des comptes

La Section de la gestion des comptes comporte deux secteurs de responsabilité : l'Unité des paiements et remboursements d'impôt et l'Unité des comptes débiteurs. Vu la nature du travail dans cette section, le service à la clientèle joue un rôle clé. La section communique avec le grand public tous les jours, que ce soit par téléphone, par correspondance ou à l'occasion de visites.

Au cours de l'exercice 2002-2003, la section a assumé les responsabilités suivantes :

- traitement des paiements d'impôt foncier et de taxes à la consommation et des rapports connexes;
- traitement des versements au titre de la taxe provinciale sur les véhicules et de la taxe de vente harmonisée effectués dans les centres de Services Nouveau-Brunswick;
- administration et confirmation du paiement de la taxe sur les biens personnels désignés dans les cas de ventes privées de bateaux et d'aéronefs;
- exécution des fonctions comptables liées aux recettes et aux comptes débiteurs;
- suivi et recouvrement des comptes débiteurs non réglés relativement à l'impôt foncier et aux taxes à la consommation;
- exécution des activités de recouvrement, au besoin;

- processing property and consumption tax refunds;
- processing applications for the Low-income Seniors' Benefit;
- issuing annual property assessment and tax notices and supplementary notices;
- administering the federal payment-in-lieu of property tax program.

The section accounted for revenues in excess of $820 million, including municipal real property tax levies. The section processed approximately 492,000 individual payment transactions from real property, gasoline and motive fuel, tobacco, pari-mutuel, financial corporation capital and HST related taxes. The accounting unit of the section maintained all financial statements, revenue adjustments and allocations to ensure accountability for stated revenues.

The staff verified and approved 42,058 refunds and credits for a total of $36.81 million during fiscal year 2002-2003.

- 7,963 property tax refunds .....$6.523 M
- 2,710 fuel and tobacco tax refunds ....$25.726 M
- 118 Harmonized Sales Tax refunds $1.367M
- 207 Provincial Vehicle Tax refunds.....$0.069M
- five sales tax refunds.....$0.021M
- 31,055 Low-income Seniors' Benefits $3.106 M

- traitement des remboursements d'impôt foncier et de taxes à la consommation;
- traitement des demandes de prestation pour personnes âgées à faible revenu;
- émission des avis annuels d'évaluation foncière et d'impôt et d'avis supplémentaires;
- administration du programme de subvention fédérale tenant lieu de paiement de l'impôt foncier.

La section a perçu des recettes de plus de 820 millions de dollars, y compris les impôts fonciers municipaux. Elle a traité quelque 492 000 paiements en rapport avec l'impôt foncier, les taxes sur l'essence et les carburants, le tabac, le pari mutuel, le capital des corporations financières et la TVH. Le service de la comptabilité a préparé tous les états financiers et il s'est chargé des rajustements et de la répartition des recettes afin de s'acquitter de son obligation de rendre compte des recettes déclarées.

Au cours de l'exercice 2002-2003, le personnel a vérifié et approuvé 42 058 demandes de remboursement et de crédit totalisant 36,81 millions de dollars et réparties comme suit :

- 7 963 remboursements de l'impôt foncier .....6,523 M$
- 2 710 remboursements des taxes sur les carburants et sur le tabac .....25,726 M$
- 118 remboursements de la taxe de vente harmonisée..... 1,367 M$
- 207 remboursements de la taxe provinciale sur les véhicules .....0.069 M$
- Cinq remboursements de la taxe de vente .....0.021 M$
- 31 055 versements au titre de la prestation pour personnes âgées à faible revenu..... 3,106 M$

Service New Brunswick offices processed an additional 31,149 low-income property tax allowance claims, resulting in tax account credits of $6.556 million for the allowance related to the 2002 taxation year.

An income audit was performed on low-income property tax allowance applications approved in 2001. Those that did not meet the conditions of the program were identified to SNB for disallowance.

The unit addresses all receivables for consumption and property taxes. The majority of remaining sales tax accounts are being closely monitored until payment arrangements are concluded. Legal action has been initiated where necessary.

Due to the volume, the main receivables focus is on property taxes. During the year, the Accounts Receivable unit began an evaluation of its policies and procedures in order to improve upon the collection process.

The Account Management section continues to manage the division's property tax system which houses assessment and financial information on over 425,000 property tax accounts. In conjunction with SNB, enhancements to the system continued to be made during the last fiscal year.

Testing of the new Public Works and Government Services Canada Web site for the electronic submission of applications under the Payment-In-Lieu of Taxes (PILT) program was carried out. It is anticipated this site will be used for the department's 2004 application for payments in lieu of property taxes regarding federal properties.

The section worked closely with the division's Strategic Business Initiatives Branch in the review of the division's needs for a new property taxation system. Work is ongoing to define the requirements.

Les bureaux de Services Nouveau-Brunswick ont traité 31 149 demandes de dégrèvement d'impôt foncier pour les propriétaires à faible revenu, occasionnant des crédits aux comptes d'impôt foncier d'une valeur de 6,556 millions de dollars pour l'année d'imposition 2002.

Une vérification du revenu a été effectuée relativement aux demandes de dégrèvement d'impôt foncier pour les propriétaires à faible revenu, approuvées en 2001. Les demandes qui ne satisfaisaient pas aux conditions du programme ont été envoyées à SNB en vue d'une annulation.

Cette section est chargée de tous les comptes débiteurs relatifs aux taxes à la consommation et à l'impôt foncier. La majorité des comptes de taxe de vente restants sont étroitement surveillés jusqu'à ce qu'une entente de paiement soit conclue. Des poursuites ont été entreprises, au besoin.

En raison de la quantité, les comptes d'impôt foncier sont la cible principale de l'Unité des comptes débiteurs. Au cours de l'exercice, l'unité a entrepris une évaluation de ses directives et modalités en vue d'améliorer le processus de recouvrement.

La Section de la gestion des comptes continue de gérer le système d'impôt foncier de la division, qui renferme les données sur l'évaluation et les renseignements financiers relatifs à plus de 425 000 comptes d'impôt foncier. On a continué à améliorer le système au cours du dernier exercice en collaboration avec SNB.

Le nouveau site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, qui permet de présenter les demandes de paiements en remplacement d'impôts (PERI) sur Internet, a été mis à l'essai. On prévoit utiliser le site en 2004 pour la demande ministérielle de paiements en remplacement d'impôts fonciers relatifs aux biens fédéraux.

La section a travaillé en étroite collaboration avec la Direction des initiatives stratégiques de gestion pour évaluer les besoins de la division en matière d'un nouveau système d'impôt foncier. Les travaux se poursuivent pour spécifier ces besoins.

Tax Review and Appeals

With recent restructuring, the duties associated with the Tax Review and Appeals function have been transferred to the Tax Programs Unit of the Revenue Administration Branch. These duties include:

- reviewing tax objections filed under the *Revenue Administration Act* and representing the department at the appeal level when decisions are contested;
- reviewing informal appeals from suspension or cancellation of tobacco wholesale vendor and tobacco retail vendor licences under the *Tobacco Tax Act*;
- reviewing disputes regarding director's liability under the *Revenue Administration Act*, and
- conducting legal research including, but not limited to, collections and compliance activities.

Following the conclusion of sales tax administration, the caseload declined considerably. However, as the department accelerates its audit efforts relative to other consumption tax programs, the number of Notices of Objection, as well as the number of Notices of Appeal submitted by taxpayers, are beginning to increase.

Strategic Business Initiatives Branch

The Strategic Business Initiatives Branch has been operational since late January 2002. The branch provides leadership in the identification, assessment and implementation of best business practices required to meet the current and future needs of the division, its partners and the public. This involves the practice of continuous improvement in the way the Revenue and Taxation Division conducts business, using innovative business solutions to develop and

Révision de l'impôt et appels

Dans le cadre d'une récente restructuration, les tâches de cette section ont été transférées à l'Unité des programmes d'impôt de la Direction de l'administration du revenu. Ces tâches comprennent ce qui suit :

- examen des oppositions aux cotisations déposées en vertu de la *Loi sur l'administration du revenu* et représentation du ministère dans le processus d'appel lorsque les décisions sont contestées;
- examen des appels interjetés sous le régime de la procédure informelle en vertu de la *Loi de la taxe sur le tabac* à la suite de la suspension ou de l'annulation d'une licence de détaillant ou de grossiste de tabac;
- examen des contestations concernant la responsabilité des administrateurs en vertu de la *Loi sur l'administration du revenu*;
- réalisation de recherches juridiques, y compris les activités de perception et de conformité, sans toutefois s'y limiter.

La charge de travail a diminué de façon considérable depuis la fin des activités d'administration de la taxe de vente. Toutefois, à mesure que le ministère intensifie ses activités de vérification relativement à d'autres programmes de taxe à la consommation, le nombre d'avis d'opposition et d'appels déposés par les contribuables commence à augmenter.

Direction des initiatives stratégiques de gestion

La Direction des initiatives stratégiques de gestion est opérationnelle depuis la fin de janvier 2002. Elle donne les grandes orientations quant à la détermination, à l'évaluation et à la mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion nécessaires pour répondre aux besoins actuels et futurs de la division, de ses partenaires et du public. Cela suppose une amélioration continue de la façon dont la Division du revenu et de l'impôt mène ses activités et le recours à des solutions de gestion

administer fair, effective and efficient taxation and regulatory programs.

The Strategic Business Initiatives Branch ensures that proper business processes are in place and that adequate internal control measures have been implemented within the Revenue and Taxation Division. The branch has assumed responsibility for business applications and provides a liaison with the Information Management and Technology Branch for the development and maintenance of these systems.

During 2002-2003, the branch played a leadership role, jointly with Service New Brunswick, in the review of the mainframe computer system that supports the assessment and taxation of real property in New Brunswick. This review is ongoing with the objective of replacing outdated technology with a system that provides for more efficient and effective administration of real property tax.

Other responsibilities of the branch include:

- identification, assessment and implementation of innovative solutions;
- ongoing review and assessment of business practices and procedures to ensure continuous improvement;
- maintenance and improvement of internal controls;
- records management of divisional records, and
- budget preparation and expenditure monitoring for the Revenue and Taxation Division.

novatrices pour élaborer et administrer des programmes équitables et efficaces en matière d'imposition et de réglementation.

La direction veille à ce que des procédés administratifs appropriés et des mesures de contrôle interne adéquates soient en place au sein de la Division du revenu et de l'impôt. Elle assume la responsabilité des applications de gestion et elle établit une liaison avec la Direction de la gestion de l'information et de la technologie en vue de l'élaboration et de la mise à jour de ces systèmes.

Au cours de l'exercice 2002-2003, la Direction, de concert avec Services Nouveau-Brunswick, a joué un rôle directeur dans la révision de l'ordinateur central utilisé pour l'évaluation et l'imposition des biens réels au Nouveau-Brunswick. Cette révision est effectuée de façon continue dans le but de remplacer la technologie périmée et de développer un système permettant une application plus efficace de l'impôt foncier.

Les autres champs de responsabilité de la Direction comprennent :

- l'établissement, l'évaluation et la mise en œuvre de solutions novatrices;
- l'examen et l'évaluation continuels des pratiques et des procédures de gestion afin d'assurer une amélioration continue;
- la mise à jour et l'amélioration des contrôles internes;
- la gestion des dossiers de la division;
- la préparation du budget et le suivi des dépenses pour la Division du revenu et de l'impôt.

Notes

Notes